

RÉSULTATS FINANCIERS

États financiers consolidés

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés de La Banque Toronto-Dominion et les renseignements financiers y afférents présentés ailleurs dans le présent rapport annuel ont été préparés par la direction, à qui il incombe d'en assurer l'intégrité, l'uniformité, l'objectivité et la fiabilité. Les principes comptables généralement reconnus du Canada de même que les exigences de la *Loi sur les banques* et les règlements connexes ont été appliqués, et la direction a exercé son jugement et effectué les meilleures estimations possibles quand elle l'a jugé opportun.

Le système comptable de la Banque et les contrôles internes connexes, de même que les procédés à l'appui utilisés, sont conçus de manière à fournir une assurance raisonnable de l'intégralité et de l'exactitude des comptes financiers et de la protection des biens contre les pertes attribuables à un usage ou à une aliénation non autorisés de ceux-ci. Les procédés à l'appui comprennent le choix judicieux et la formation appropriée d'employés qualifiés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une division précise des responsabilités et l'obligation de rendre compte sur le rendement, ainsi que la communication de politiques et de directives sur la conduite des activités dans toute la Banque.

Le conseil d'administration de la Banque, par l'intermédiaire du comité de vérification qui est composé d'administrateurs qui ne sont ni dirigeants ni employés de la Banque, s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités relativement à la présentation de l'information financière et aux systèmes de contrôle interne.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons vérifié les bilans consolidés de La Banque Toronto-Dominion aux 31 octobre 2005 et 2004 et les états consolidés des résultats, des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2005. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Le vérificateur en chef de la Banque, qui a pleinement et librement accès au comité de vérification, dirige un vaste programme de vérification en coordination avec les vérificateurs nommés par les actionnaires de la Banque. Ce programme soutient le système de contrôle interne et est exécuté par une équipe professionnelle de vérificateurs.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada examine les affaires de la Banque et prend les renseignements qu'il juge nécessaires pour s'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* relatives à la sécurité des déposants sont dûment observées et que la situation financière de la Banque est saine.

Ernst & Young s.r.l. et PricewaterhouseCoopers s.r.l., vérificateurs nommés par les actionnaires, ont vérifié les états financiers consolidés de la Banque. Ils ont pleinement et librement accès au comité de vérification, qu'ils rencontrent périodiquement, afin de discuter de leur vérification et des questions s'y rapportant, comme les commentaires qu'ils peuvent avoir à formuler relativement à la fidélité de l'information financière et à la suffisance des contrôles internes.

Le président et chef de la direction,



W. Edmund Clark

La vice-présidente à la direction et chef des finances,



Colleen M. Johnston

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2005 et 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2005, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés



PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés

Toronto, Canada
Le 22 novembre 2005

RÉSULTATS FINANCIERS

Bilans consolidés

Aux 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004
ACTIF		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	1 673 \$	1 404 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	11 745	7 634
Valeurs mobilières (Note 2)		
Compte de placement	42 321	31 387
Compte de négociation	65 775	66 893
	108 096	98 280
Valeurs mobilières prises en pension	26 375	21 888
Prêts (Note 3)		
Prêts hypothécaires résidentiels	52 740	51 420
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers	62 754	48 857
Cartes de crédit	2 998	2 566
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	35 044	22 264
	153 536	125 107
Provision pour prêts douteux	(1 293)	(1 183)
Prêts (déduction faite de la provision pour prêts douteux)	152 243	123 924
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations	5 989	5 507
Réévaluation des instruments dérivés de négociation à la valeur du marché (Note 17)	33 651	33 697
Écarts d'acquisition (Note 5)	6 518	2 225
Autres actifs incorporels (Note 5)	2 124	2 144
Terrains, constructions, matériel et mobilier (Note 7)	1 801	1 330
Autres actifs (Note 9)	14 995	12 994
	65 078	57 897
Total de l'actif	365 210 \$	311 027 \$
PASSIF		
Dépôts (Note 8)		
Particuliers	131 783 \$	111 360 \$
Banques	11 505	11 459
Entreprises et gouvernements	103 693	84 074
	246 981	206 893
Divers		
Acceptations	5 989	5 507
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	24 406	17 671
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	11 284	9 846
Réévaluation des instruments dérivés de négociation à la valeur du marché (Note 17)	33 498	33 873
Autres passifs (Note 10)	18 545	16 365
	93 722	83 262
Billets et débentures subordonnés (Note 11)	5 138	5 644
Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital (Note 12)	1 795	2 560
Part des actionnaires sans contrôle dans une filiale (Note 23)	1 708	-
Passif éventuel, engagements et garanties (Note 20)		
AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Actions ordinaires (nombre d'actions émises et en circulation : 711,8 millions en 2005 et 655,9 millions en 2004) (Note 13)	5 872	3 373
Surplus d'apport	40	20
Écart de conversion	(696)	(265)
Bénéfices non répartis	10 650	9 540
	15 866	12 668
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	365 210 \$	311 027 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.



W. Edmund Clark
Président et chef de la direction



Hugh J. Bolton
Président du comité de vérification

RÉSULTATS FINANCIERS

États des résultats consolidés

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Revenu d'intérêts			
Prêts	8 322 \$	6 958 \$	7 542 \$
Valeurs mobilières			
Dividendes	927	859	721
Intérêts	3 112	2 798	2 727
Dépôts auprès de banques	415	517	212
	12 776	11 132	11 202
Frais d'intérêts			
Dépôts	5 129	3 853	4 202
Billets et débiteures subordonnés	328	312	259
Distributions eu égard au passif au titre des actions privilégiées et aux titres de fiducie de capital (Note 12)	147	170	179
Autres obligations	1 164	1 024	1 125
	6 768	5 359	5 765
Revenu d'intérêts net	6 008	5 773	5 437
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 3)	55	(386)	186
Revenu d'intérêts net après provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	5 953	6 159	5 251
Autres revenus			
Services de placement et de valeurs mobilières	2 417	2 296	2 132
Commissions sur crédit	343	343	415
Gains nets sur valeurs du compte de placement (Note 2)	242	192	23
Revenu (perte) de négociation (Note 24)	147	(153)	104
Frais de service	787	673	641
Titrisations de prêts (Note 4)	414	390	250
Services de cartes	279	172	252
Assurances, déduction faite des règlements	826	593	420
Honoraires de fiducie	111	78	70
Réduction de valeur du placement dans les coentreprises	–	–	(39)
Divers	323	299	156
	5 889	4 883	4 424
Revenu d'intérêts net et autres revenus	11 842	11 042	9 675
Frais autres que d'intérêts			
Salaires et avantages sociaux (Note 15)	4 218	3 780	3 758
Frais d'occupation des locaux, amortissement compris	676	612	656
Frais de matériel et de mobilier, amortissement compris	609	562	650
Dépréciation des écarts d'acquisition (Note 5)	–	–	624
Amortissement des autres actifs incorporels (Note 5)	546	626	772
Coûts de restructuration (reprise) (Note 24)	43	(7)	92
Marketing et développement des affaires	469	384	348
Frais de courtage connexes	226	228	229
Honoraires professionnels et services conseil	494	446	372
Communications	205	207	208
Divers (Note 20)	1 296	1 169	655
	8 782	8 007	8 364
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	3 060	3 035	1 311
Charge d'impôts sur les bénéfices (Note 16)	699	803	322
Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	2 361	2 232	989
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net d'une filiale	132	–	–
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	2 229 \$	2 232 \$	989 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions) (Note 25)			
– de base	691,3	654,5	649,8
– dilué	696,9	659,4	653,9
Bénéfice par action (\$) (Note 25)			
– de base	3,22 \$	3,41 \$	1,52 \$
– dilué	3,20	3,39	1,51

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

RÉSULTATS FINANCIERS

États des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires consolidés

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Actions ordinaires (Note 13)			
Solde au début de l'exercice	3 373 \$	3 179 \$	2 846 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options	125	99	47
Produit des actions émises par suite du régime de réinvestissement des dividendes	380	174	286
Incidence des actions (acquises) vendues par les Services bancaires en gros	6	(41)	–
Rachats d'actions ordinaires	–	(38)	–
Émises à l'acquisition de TD Banknorth (Note 23)	1 988	–	–
Solde à la fin de l'exercice	5 872	3 373	3 179
Surplus d'apport			
Solde au début de l'exercice	20	9	–
Charge au titre des options sur actions (Note 14)	20	11	9
Solde à la fin de l'exercice	40	20	9
Écart de conversion			
Solde au début de l'exercice	(265)	(130)	418
Pertes de change découlant de placements dans des filiales et autres éléments	(718)	(739)	(1 595)
Gains de change découlant des activités de couverture	428	1 004	1 528
Charge d'impôts sur les bénéfices (Note 16)	(141)	(400)	(481)
Solde à la fin de l'exercice	(696)	(265)	(130)
Bénéfices non répartis			
Solde au début de l'exercice	9 540	8 518	8 292
Bénéfice net	2 229	2 232	989
Dividendes sur actions ordinaires	(1 098)	(890)	(754)
Cessation du plan de rémunération à base d'actions	–	(24)	–
Prime versée au rachat d'actions ordinaires (Note 13)	–	(312)	–
Divers	(21)	16	(9)
Solde à la fin de l'exercice	10 650	9 540	8 518
Total de l'avoir des actionnaires	15 866 \$	12 668 \$	11 576 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

RÉSULTATS FINANCIERS

États des flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Flux de trésorerie d'exploitation			
Bénéfice net	2 229 \$	2 232 \$	989 \$
Rajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets d'exploitation			
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	55	(386)	186
Amortissement (Note 7)	322	294	318
Dépréciation des écarts d'acquisition	-	-	624
Amortissement des autres actifs incorporels	546	626	772
Charge au titre des options sur actions	20	11	9
Dépréciation du placement dans les coentreprises	-	-	39
Gains nets sur valeurs du compte de placement	(242)	(192)	(23)
Gain à la titrisation	(166)	(134)	(49)
Part des actionnaires sans contrôle	132	-	-
Variations des actifs et passifs d'exploitation			
Impôts sur les bénéfices futurs (Note 16)	(261)	128	(74)
Impôts sur les bénéfices exigibles	2	(440)	669
Intérêts à recevoir et à payer (Note 9, 10)	588	(141)	145
Valeurs mobilières du compte de négociation	1 118	(12 003)	(1 495)
Gains latents et montants à recevoir sur les contrats de dérivés	46	(5 246)	(2 712)
Pertes latentes et montants à payer sur les contrats de dérivés	(375)	5 873	2 046
Divers	1 248	370	3 622
Flux de trésorerie nets d'exploitation	5 262	(9 008)	5 066
Flux de trésorerie de financement			
Dépôts	11 169	24 013	(6 310)
Valeurs mobilières mises en pension	1 438	2 001	(810)
Valeurs mobilières vendues à découvert	5 305	2 325	(1 712)
Émission de billets et de débentures subordonnés	270	3	1 904
Remboursement de billets et de débentures subordonnés	(1 419)	(158)	(218)
Billets et débentures subordonnés (acquis) vendus par les Services bancaires en gros	(3)	(26)	-
Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital	(765)	(225)	73
Écart de conversion sur les billets et les débentures subordonnés émis en monnaie étrangère	(24)	(62)	(142)
Actions ordinaires émises à l'exercice d'options	125	99	47
Actions ordinaires émises par suite du régime de réinvestissement des dividendes	380	174	286
Actions ordinaires (acquises) vendues par les Services bancaires en gros	6	(41)	-
Rachat d'actions ordinaires	-	(350)	-
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(1 098)	(890)	(754)
Divers	-	-	(23)
Flux de trésorerie nets de financement	15 384	26 863	(7 659)
Flux de trésorerie d'investissement			
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	(4 111)	(1 383)	(1 615)
Variations des valeurs du compte de placement			
Achats	(23 158)	(30 877)	(25 199)
Produit tiré des échéances	6 388	4 688	9 110
Produit tiré des ventes	12 413	19 769	20 139
Variation des activités de prêt			
Montage et acquisitions	(78 655)	(77 827)	(143 064)
Produit tiré des échéances	62 956	63 457	138 126
Produit tiré des ventes	4 541	3 326	1 694
Produit tiré des titrisations de prêts	7 365	5 564	7 627
Terrains, constructions, matériel et mobilier	(814)	(207)	(101)
Valeurs mobilières prises en pension	(4 487)	(4 413)	(4 415)
Programme de rachat d'actions de TD Banknorth (Note 23)	(603)	-	-
Acquisitions et cessions, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie acquis (Note 23)	(2 184)	-	-
Flux de trésorerie nets d'investissement	(20 349)	(17 903)	2 302
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(28)	(16)	(143)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	269	(64)	(434)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 404	1 468	1 902
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice représentés par la trésorerie et les montants à recevoir de banques	1 673 \$	1 404 \$	1 468 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie			
Montant des intérêts payés au cours de l'exercice	6 433 \$	5 468 \$	6 040 \$
Montant des impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice	968	1 509	306
Dividendes par action ordinaire (\$)	1,58 \$	1,36 \$	1,16 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

RÉSULTATS FINANCIERS

Notes afférentes aux états financiers consolidés

NOTE 1 SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

LOI SUR LES BANQUES

Les états financiers consolidés ci-joints et les principes comptables suivis par la Banque, y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada, sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR).

Les principales conventions et méthodes comptables suivies par la Banque sont les suivantes :

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les actifs et les passifs ainsi que les résultats d'exploitation des filiales après élimination des opérations intersociétés et des soldes réciproques. Les filiales sont des sociétés ou d'autres personnes morales contrôlées par la Banque. La Banque utilise la méthode de l'acquisition pour comptabiliser toutes les acquisitions d'entreprises.

Lorsque la Banque ne détient pas toutes les actions de la filiale, la participation minoritaire dans la filiale est présentée au bilan consolidé dans la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales. Le bénéfice net est présenté à titre d'élément distinct à l'état des résultats consolidé.

Les sociétés sur lesquelles la Banque exerce une influence notable sont présentées dans les valeurs du compte de placement au bilan consolidé et sont comptabilisées à la valeur de consolidation. La quote-part de la Banque dans le revenu, les gains et les pertes réalisés à la cession et les dépréciations afin de tenir compte des pertes de valeur durables de ces sociétés est présentée dans le revenu d'intérêts et autres revenus à l'état des résultats consolidé.

Les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) sont des entités dont le montant total des investissements en instruments de capitaux propres à risque n'est pas suffisant pour leur permettre de financer leurs activités sans un soutien financier subordonné additionnel. La Banque recense les entités dans lesquelles elle détient un droit, établit si elle en est le principal bénéficiaire et, le cas échéant, elle procède à leur consolidation.

La méthode de consolidation proportionnelle est utilisée pour comptabiliser les placements dans lesquels la Banque exerce un contrôle conjoint. Seule notre quote-part des actifs, des passifs, des revenus et des charges est consolidée.

UTILISATION D'ESTIMATIONS DANS

LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Pour dresser les états financiers consolidés de la Banque, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses d'après l'information disponible en date des états financiers. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les pertes sur prêts, la juste valeur des instruments financiers détenus dans des portefeuilles de négociation, les EDDV, les impôts sur les bénéficiaires, l'évaluation des valeurs du compte de placement, les titrisations, l'évaluation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, les prestations de retraite et les avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que les passifs éventuels font l'objet d'importantes estimations et hypothèses, de la part de la direction, utilisées dans le calcul des montants qui doivent être comptabilisés dans les états financiers consolidés.

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et les passifs en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et les charges en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux moyens de change pour l'exercice.

Les gains et les pertes latents de conversion relatifs aux participations de la Banque dans certains établissements étrangers sont inclus dans l'avoir des actionnaires, déduction faite de tout gain ou de toute perte compensatoire découlant des couvertures de risques de change liés à ces participations et des impôts sur les bénéficiaires y afférents. Tous les autres gains et pertes latents de conversion ainsi que tous les gains et les pertes réalisés sont compris dans les autres revenus à l'état des résultats consolidé.

CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2005.

CONVENTIONS COMPTABLES PARTICULIÈRES

Afin de permettre une meilleure compréhension des états financiers consolidés de la Banque, nous avons décrit les principales conventions comptables dont les divers éléments des états financiers font l'objet à l'intérieur des notes présentant les informations financières s'y rapportant, comme suit :

Note	Objet	Page
2	Valeurs mobilières	77
3	Prêts, prêts douteux et provision pour prêts douteux	79
4	Titrisations de prêts	80
5	Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels	82
6	Entités à détenteurs de droits variables	83
7	Terrains, constructions, matériel et mobilier	83
8	Dépôts	84
9	Autres actifs	84
10	Autres passifs	84
11	Billets et débiteurs subordonnés	84
12	Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital	85
13	Capital social	87
14	Rémunérations à base d'actions	88
15	Avantages sociaux futurs	89
16	Impôts sur les bénéficiaires	93
17	Juste valeur des instruments financiers	94
18	Risque de taux d'intérêt	95
19	Instruments financiers dérivés	97
20	Passif éventuel, engagements et garanties	99
21	Concentration du risque de crédit	101
22	Information sectorielle	101
23	Acquisitions et cessions	103
24	Coûts de restructuration	104
25	Bénéfice par action	105
26	Opérations entre apparentés	105
27	Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis	106
28	Faits postérieurs à la date du bilan	109

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES EN 2005

En date du 1^{er} novembre 2004, la Banque a adopté de façon rétroactive les modifications apportées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) à la norme comptable intitulée « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » en procédant au retraitement des chiffres correspondants des périodes antérieures. Voir la note 12.

Retraitement du revenu d'intérêts net

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Revenu d'intérêts net – avant retraitement	6 155 \$	5 943 \$	5 616 \$
Moins : Dividendes sur actions privilégiées	79	78	87
Intérêts minoritaires dans des structures de capital innovatrices	68	92	92
Total	6 008 \$	5 773 \$	5 437 \$

En date du 1^{er} novembre 2004, la Banque a adopté, de façon prospective, la note d'orientation concernant la comptabilité de l'ICCA sur la consolidation des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Voir la note 12.

MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES ET DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Instruments financiers, couvertures et résultat étendu

L'ICCA a publié trois nouvelles normes : « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », « Couvertures » et « Résultat étendu ». Ces normes, harmonisées en grande partie avec les PCGR des États-Unis, entrent en vigueur pour la Banque à compter de l'exercice 2007. Les principales incidences de ces normes sont décrites ci-dessous.

Les actifs financiers seront classés comme disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance, détenus à des fins de transaction, ou comme prêts et créances. Les actifs détenus jusqu'à leur échéance seront limités aux instruments à échéance fixe que la Banque a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à l'échéance et seront comptabilisés au coût après amortissement. Les actifs détenus à des fins de transaction continueront d'être comptabilisés à la juste valeur, et les gains et les pertes réalisés et latents seront présentés en résultat net. Les actifs restants pourraient être classés dans les actifs disponibles à la vente et mesurés à la juste valeur, et les gains et les pertes latents, être constatés dans les autres éléments du résultat étendu.

Le cumul des autres éléments du résultat étendu deviendra une nouvelle composante de l'avoir des actionnaires et un nouvel état intitulé « État du résultat étendu » sera ajouté aux états financiers de base de la Banque. Le résultat étendu comprend le bénéfice net de la Banque et les autres éléments du résultat étendu. Les autres éléments du résultat étendu comprennent les gains et les pertes latents sur les titres disponibles à la vente, la conversion de devises et les instruments dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices.

Dans le cas des couvertures de juste valeur, qui consistent pour la Banque à couvrir les variations de la juste valeur des actifs, des passifs ou des engagements fermes, la variation de valeur des dérivés et des éléments couverts sera comptabilisée dans l'état des résultats consolidé. Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie, qui consistent pour la Banque à couvrir la variation des flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs à taux variable et aux opérations prévues, la tranche efficace de la couverture des variations de la juste valeur des instruments dérivés sera comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que les éléments couverts soient constatés dans l'état des résultats consolidé.

NOTE 2 VALEURS MOBILIÈRES

VALEURS MOBILIÈRES

Les valeurs du compte de placement, qui excluent les substituts de prêts, sont des valeurs que la Banque prévoit initialement détenir jusqu'à l'échéance ou qui peuvent être vendues de manière sélective dans la mesure où les conditions du marché sont plus avantageuses pour d'autres types de placement. Les valeurs du compte de placement comprennent les actions non négociables du portefeuille des services bancaires de placement, lesquelles ne sont pas cotées en bourse et sont généralement détenues à plus long terme que la plupart des autres valeurs. Les valeurs du compte de placement sont comptabilisées au coût ou au coût après amortissement, rajusté à la valeur de réalisation nette afin de constater toute baisse de valeur durable. Les gains et les pertes sur cessions sont déterminés selon la méthode du coût moyen. Les gains, les pertes et les moins-values sont inclus dans les autres revenus.

Les valeurs du compte de négociation sont achetées dans le but de procéder éventuellement à une revente. Les valeurs du compte de négociation, y compris les valeurs vendues à découvert incluses dans le passif, sont comptabilisées à la valeur du marché. Les gains et les pertes résultant de cessions et de rajustements à la valeur du marché sont présentés dans les autres revenus.

Le revenu d'intérêts gagné, l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres de créance ainsi que les dividendes reçus sur les placements et les valeurs du compte de négociation sont inclus dans le revenu d'intérêts.

Les substituts de prêts sont des valeurs mobilières qui ont été structurées comme des instruments après impôts et non comme des prêts ordinaires, afin de fournir aux émetteurs un taux d'emprunt avantageux. Ils comportent les mêmes risques et garanties que les prêts bancaires d'une durée similaire. Les substituts de prêts sont comptabilisés au coût, moins toute provision pour prêts douteux prévue.

VALEURS MOBILIÈRES PRISES EN PENSION ET MISES EN PENSION

Les prises en pension consistent en l'achat d'une valeur mobilière que la Banque s'engage à revendre au vendeur à un prix stipulé d'avance. Les mises en pension consistent en la vente d'une valeur mobilière que la Banque s'engage à racheter à l'acheteur à un prix stipulé d'avance. Les valeurs mobilières prises en pension et les obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension sont comptabilisées au coût après amortissement dans le bilan consolidé. L'écart entre le prix de vente et le prix de rachat convenu aux termes de la mise en pension est comptabilisé à titre de frais d'intérêts. Inversement, l'écart entre le coût d'achat et le produit établi d'avance devant être reçu aux termes d'une prise en pension est comptabilisé à titre de revenu d'intérêts. La Banque prend possession du bien sous-jacent donné en sûreté, en surveille la valeur marchande par rapport aux sommes dues en vertu des conventions et, le cas échéant, exige la cession d'une sûreté additionnelle ou la réduction du solde des valeurs mobilières afin de protéger la marge contractuelle. Dans l'éventualité du défaut de la contrepartie, la convention de financement donne à la Banque le droit de liquider le bien qu'elle détient en sûreté.

Calendrier des échéances des valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)	Durée jusqu'à l'échéance ¹							
	Moins de un an	Un an à 3 ans	3 ans à 5 ans	5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Aucune échéance précise	2005 Total	2004 Total
Valeurs du compte de placement								
Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement								
Canada	5 583 \$	930 \$	376 \$	160 \$	25 \$	– \$	7 074 \$	3 954 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires	705	9 532	5 830	–	–	–	16 067	12 482
Total – Canada	6 288	10 462	6 206	160	25	–	23 141	16 436
Provinces	45	123	140	46	5	–	359	289
Total	6 333	10 585	6 346	206	30	–	23 500	16 725
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	62	201	304	191	62	–	820	658
Gouvernement fédéral des États-Unis	3 170	579	290	90	88	–	4 217	4 464
Autres gouvernements étrangers	1 140	1 095	860	2	–	–	3 097	3 748
Autres émetteurs	386	1 519	665	319	4 638	–	7 527	2 932
Total	4 758	3 394	2 119	602	4 788	–	15 661	11 802
Actions								
Actions privilégiées	150	109	53	–	–	606	918	935
Actions ordinaires	–	–	–	–	13	2 229	2 242	1 925
Total	150	109	53	–	13	2 835	3 160	2 860
Total des valeurs du compte de placement	11 241	14 088	8 518	808	4 831	2 835	42 321	31 387
Valeurs du compte de négociation								
Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement								
Canada	1 813	1 774	1 040	941	1 789	–	7 357	5 825
Provinces	399	209	811	701	1 371	–	3 491	3 033
Total	2 212	1 983	1 851	1 642	3 160	–	10 848	8 858
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	298	432	481	850	1 016	–	3 077	2 881
Gouvernement fédéral des États-Unis	166	149	238	71	26	–	650	796
Autres gouvernements étrangers	1 710	583	559	489	200	–	3 541	4 140
Autres émetteurs	4 764	3 429	3 768	4 492	2 301	–	18 754	21 565
Total	6 938	4 593	5 046	5 902	3 543	–	26 022	29 382
Actions								
Actions privilégiées	–	–	–	12	113	199	324	379
Actions ordinaires	–	–	–	–	–	28 581	28 581	28 274
Total	–	–	–	12	113	28 780	28 905	28 653
Total des valeurs du compte de négociation	9 150	6 576	6 897	7 556	6 816	28 780	65 775	66 893
Total des valeurs mobilières	20 391 \$	20 664 \$	15 415 \$	8 364 \$	11 647 \$	31 615 \$	108 096 \$	98 280 \$

¹ Représente les échéances contractuelles. Les échéances réelles peuvent différer en raison des privilèges de remboursement anticipé incorporés au contrat.

Gains et pertes latents sur les valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)	2005				2004			
	Valeur comptable	Gains bruts latents	Pertes brutes latentes	Valeur marchande estimative	Valeur comptable	Gains bruts latents	Pertes brutes latentes	Valeur marchande estimative
Valeurs du compte de placement								
Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement								
Canada	7 074 \$	22 \$	16 \$	7 080 \$	3 954 \$	11 \$	5 \$	3 960 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires	16 067	24	42	16 049	12 482	42	34	12 490
Total – Canada	23 141	46	58	23 129	16 436	53	39	16 450
Provinces	359	5	1	363	289	3	1	291
Total	23 500	51	59	23 492	16 725	56	40	16 741
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	820	10	2	828	658	11	2	667
Gouvernement fédéral des États-Unis	4 217	–	2	4 215	4 464	–	–	4 464
Autres gouvernements étrangers	3 097	30	7	3 120	3 748	39	4	3 783
Autres émetteurs	7 527	39	61	7 505	2 932	23	1	2 954
Total	15 661	79	72	15 668	11 802	73	7	11 868
Actions								
Actions privilégiées	918	93	1	1 010	935	80	2	1 013
Actions ordinaires	2 242	749	53	2 938	1 925	428	40	2 313
Total	3 160	842	54	3 948	2 860	508	42	3 326
Total des valeurs du compte de placement	42 321	972	185	43 108	31 387	637	89	31 935
Valeurs du compte de négociation	65 775	–	–	65 775	66 893	–	–	66 893
Total des valeurs mobilières	108 096 \$	972 \$	185 \$	108 883 \$	98 280 \$	637 \$	89 \$	98 828 \$

Gains sur les valeurs du compte de placement

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Gains réalisés	293 \$	268 \$	446 \$
Pertes réalisées	(15)	(29)	(153)
Moins-values	(36)	(47)	(270)
Total	242 \$	192 \$	23 \$

NOTE 3 PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PRÊTS DOUTEUX

PRÊTS ET PRÊTS DOUTEUX

Les prêts sont inscrits déduction faite du revenu non gagné et d'une provision pour prêts douteux.

Le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice jusqu'à ce que le prêt soit classé comme prêt douteux. Lorsqu'un prêt est recensé comme douteux, la comptabilisation de l'intérêt cesse et tout intérêt couru mais non reçu sur le prêt est renversé. Les intérêts reçus par la suite sur les prêts douteux sont utilisés en premier lieu pour récupérer les frais de recouvrement et les radiations de capital et, finalement, comptabilisés à titre de revenu d'intérêts. Les revenus d'intérêts liés aux prêts douteux ne sont comptabilisés que lorsque la direction est raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du capital et des intérêts en temps voulu.

On entend par prêt douteux tout prêt à l'égard duquel, de l'avis de la direction, la qualité du crédit s'est détériorée au point où la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du capital et des intérêts en temps voulu. En outre, tout prêt, autre qu'un dépôt auprès d'une banque, un prêt sur carte de crédit ou un prêt garanti ou assuré par le gouvernement du Canada, des gouvernements provinciaux au Canada ou un organisme régi par ces gouvernements, pour lequel un versement est en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat, est classé comme prêt douteux.

Les dépôts auprès de banques sont jugés douteux lorsqu'un versement est en souffrance depuis 21 jours aux termes du contrat. Les prêts sur cartes de crédit ayant des versements en souffrance depuis 180 jours sont jugés douteux et entièrement radiés. Les prêts garantis par le gouvernement du Canada sont classés à titre de prêts douteux lorsqu'ils sont en souffrance depuis 365 jours. Un prêt récupère son statut de prêt productif lorsqu'il est établi que le remboursement du plein montant du capital et des intérêts en temps voulu est raisonnablement assuré selon les modalités contractuelles initiales ou restructurées du prêt et que tous les critères ayant justifié le classement à titre de prêt douteux sont rectifiés.

Il arrive souvent que la Banque obtienne une sûreté réelle ou une procuration avant qu'un engagement de prêt ne soit pris. La sûreté réelle peut varier selon le type de prêt et peut être constituée de liquidités, de valeurs mobilières, d'immeubles, de créances, de garanties, de stocks ou d'autres actifs immobilisés.

Les commissions de montage sont considérées comme des rajustements du rendement du prêt et sont reportées et passées progressivement en revenu d'intérêts sur la durée du prêt. Les commissions d'engagement sont passées progressivement en autres revenus sur la période d'engagement, lorsqu'il est improbable que l'engagement sera appelé. Autrement, elles sont reportées et passées progressivement en revenu d'intérêts sur la durée du prêt connexe. Les commissions de syndication de prêts sont constatées dans les autres revenus, à moins que le rendement de tout prêt conservé par la Banque ne soit inférieur à celui d'autres établissements de crédit comparables participant au syndicat financier, auquel cas une fraction appropriée des commissions est constatée à titre de rajustement du rendement dans le revenu d'intérêts sur la durée du prêt.

ACCEPTATIONS

Le passif éventuel de la Banque en vertu des acceptations est comptabilisé à titre de passif dans le bilan consolidé. Le recours de la Banque contre le client dans le cas d'un appel de fonds à l'égard d'un engagement est comptabilisé à titre d'actif compensatoire d'un montant équivalent.

PROVISION POUR PRÊTS DOUTEUX

Une provision considérée comme suffisante est maintenue pour absorber toutes les pertes sur créances relatives à un portefeuille constitué d'instruments qui figurent au bilan consolidé ou qui sont hors bilan consolidé. Les actifs du portefeuille qui figurent au bilan consolidé sont les dépôts auprès de banques, les prêts, les prêts hypothécaires, les substituts de prêts et les acceptations. Les éléments hors bilan consolidé comprennent les garanties et les lettres de crédit. La provision est déduite de l'actif approprié dans le bilan consolidé, à l'exception des acceptations et des éléments hors bilan. La provision pour les acceptations et les éléments hors bilan est incluse dans les autres passifs.

La provision comprend des provisions spécifiques et des provisions générales. Par le passé, la Banque constituait des provisions sectorielles.

Les provisions spécifiques incluent la totalité des provisions accumulées pour les pertes relatives à des actifs particuliers nécessaires pour réduire la valeur comptable à la valeur de réalisation estimative dans le cours normal des affaires. Une provision spécifique est établie pour chaque facilité de crédit afin de constater les pertes sur créances pour les prêts aux grandes et moyennes entreprises et aux gouvernements. Pour ces prêts, la valeur de réalisation estimative se mesure en général en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus selon le taux d'intérêt effectif du prêt immédiatement avant la perte de valeur. Dans le cas des prêts aux particuliers et aux petites entreprises, à l'exclusion des cartes de crédit, une provision spécifique est calculée à l'aide d'une formule tenant compte des pertes récentes enregistrées. Aucune provision spécifique n'est comptabilisée pour les cartes de crédit, et les soldes sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

Les provisions générales comprennent les provisions accumulées pour les pertes qui sont réputées s'être réalisées mais qui ne peuvent pas être déterminées élément par élément ou par groupe. Le niveau d'une provision générale dépend de l'évaluation des conjonctures économiques et commerciales, des statistiques et des prévisions de pertes, de la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents. Le calcul d'une provision générale est effectué à l'aide de modèles de risque de crédit élaborés par la Banque qui tiennent compte de la probabilité de défaut (fréquence des pertes), de la perte en cas de défaut (importance des pertes) et du risque prévu en cas de défaut. La provision, bien que revue trimestriellement, tient compte des risques associés au modèle et aux estimations, de même que du jugement de la direction.

Des provisions sectorielles étaient établies antérieurement pour les pertes qui n'avaient pas été spécifiquement recensées pour des industries qui n'étaient pas suffisamment couvertes par les provisions générales précitées. La Banque a éliminé les provisions sectorielles en 2004.

Les radiations réelles, déduction faite des recouvrements, sont portées en diminution des provisions pour pertes sur créances. La provision pour pertes sur créances correspond au montant imputé à l'état des résultats consolidé pour porter le total de toutes les provisions (spécifiques et générales) à un niveau que la direction juge adéquat pour absorber les pertes sur créances probables.

Prêts et prêts douteux

(en millions de dollars canadiens)							
	Montant brut des prêts	Prêts douteux bruts	Provisions spécifiques	Prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques	Provisions générales	Provisions pour prêts douteux totales	Montant net des prêts
2005							
Prêts hypothécaires résidentiels	52 740 \$	19 \$	11 \$	8 \$	37 \$	48 \$	52 692 \$
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers	62 754	125	62	63	302	364	62 390
Cartes de crédit	2 998	–	–	–	58	58	2 940
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	35 044	205	80	125	743	823	34 221
Total	153 536 \$	349 \$	153 \$	196 \$	1 140 \$	1 293 \$	152 243 \$
2004							
Prêts hypothécaires résidentiels	51 420 \$	21 \$	6 \$	15 \$	40 \$	46 \$	51 374 \$
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers	48 857	90	49	41	199	248	48 609
Cartes de crédit	2 566	–	–	–	56	56	2 510
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	22 264	426	211	215	622	833	21 431
Total	125 107 \$	537 \$	266 \$	271 \$	917 \$	1 183 \$	123 924 \$
						2005	2004
Moyenne des prêts douteux bruts au cours de l'exercice						455 \$	946 \$

Le montant brut des prêts hypothécaires résidentiels comprenait 33 219 millions de dollars au 31 octobre 2005 (32 146 millions de dollars en 2004) de prêts hypothécaires assurés par le gouvernement du Canada. Les prêts douteux bruts comprenaient les actifs saisis détenus aux fins de vente d'une valeur comptable brute de 21 millions de dollars au 31 octobre 2005 (10 millions de dollars en 2004) et une provision connexe de 11 millions de dollars (3 millions de dollars en 2004).

Le montant des prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers comprenait des prêts immobiliers aux particuliers assurés par le gouvernement du Canada de 12 111 millions de dollars au 31 octobre 2005 (8 386 millions de dollars en 2004).

Provision pour prêts douteux

(en millions de dollars canadiens)	2005			2004			2003
	Provisions spécifiques	Provisions générales	Total	Provisions spécifiques	Provisions générales	Provisions sectorielles	Total
Solde au début de l'exercice	266 \$	917 \$	1 183 \$	487 \$	984 \$	541 \$	2 012 \$
Acquisition de TD Banknorth	27	289	316	–	–	–	–
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	107	(52)	55	336	(67)	(655)	(386)
Transfert des provisions sectorielles aux provisions spécifiques	–	–	–	6	–	(6)	–
Radiations ¹	(487)	–	(487)	(687)	–	–	(687)
Recouvrements ²	245	–	245	123	–	150	273
Divers ³	(5)	(14)	(19)	1	–	(30)	(29)
Provision pour prêts douteux à la fin de l'exercice	153 \$	1 140 \$	1 293 \$	266 \$	917 \$	– \$	1 183 \$
							2 012 \$

¹ Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, il n'y a eu aucune radiation à l'égard de prêts restructurés (7 millions de dollars en 2004; 39 millions de dollars en 2003).

² Représentent des reprises de 229 millions de dollars de provisions sectorielles.

³ Comprend les variations de taux de change et les pertes à la cession de prêts imputés aux provisions sectorielles.

NOTE 4 TITRISATIONS DE PRÊTS

Lorsque des prêts sont vendus dans le cadre d'une titrisation à une structure d'accueil admissible en vertu de modalités qui en transfèrent le contrôle à des tiers, l'opération est comptabilisée à titre de vente, et les actifs connexes sont retirés du bilan consolidé. Dans le cadre de la titrisation, certains actifs financiers sont conservés et peuvent comprendre une ou plusieurs tranches subordonnées, des droits de gestion et, dans certains cas, un compte de réserve. Les droits conservés sont classés à titre de valeurs du compte de placement et comptabilisés au coût ou au coût après amortissement. Un gain ou une perte à la vente de prêts est constaté immédiatement dans les autres revenus, après l'incidence des couvertures sur les actifs vendus, le cas échéant. Le montant du gain ou de la perte constaté est calculé en estimant la juste valeur des flux de trésorerie futurs prévus, établie à l'aide des meilleures estimations de

la direction à l'égard des principales hypothèses – pertes sur créances, taux des remboursements anticipés, courbes de rendement à terme et taux d'actualisation – proportionnées aux risques encourus.

Après la titrisation, tout droit conservé qui ne peut être réglé en vertu du contrat de façon à ce que la Banque puisse recouvrer la presque totalité de son placement est rétabli à sa juste valeur. La juste valeur courante des droits conservés est déterminée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, comme il est indiqué ci-dessus.

Le tableau suivant présente les activités de titrisation de la Banque. Dans la plupart des cas, la Banque continue d'assurer la gestion des actifs titrisés.

Nouvelles titrisations

	2005					2004				2003	
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux	Total	Total
Produit brut	5 928 \$	4 208 \$	5 200 \$	661 \$	15 997 \$	5 605 \$	2 673 \$	5 600 \$	720 \$	14 598 \$	14 093 \$
Droits conservés	131	30	95	–	256	131	–	102	3	236	221
Flux de trésorerie reçus sur les droits conservés	197	50	167	4	418	151	43	185	7	386	263

Le tableau suivant présente l'incidence des titrisations sur l'état des résultats consolidé de la Banque.

Gains de titrisation et revenu de gestion

	2005					2004				2003	
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux	Total	Total
Gain à la vente ¹	42 \$	22 \$	90 \$	12 \$	166 \$	29 \$	– \$	95 \$	10 \$	134 \$	49 \$
Revenu de gestion	122	50	76	–	248	123	43	90	–	256	201

¹ Pour les prêts à terme, le gain à la vente est réduit de l'incidence des couvertures sur les actifs vendus.

Les principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits conservés sont présentées dans le tableau suivant.

Principales hypothèses

	2005				2004				2003			
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux
Taux des remboursements anticipés ¹	20,0 %	5,9 %	41,6 %	2,1 %	20,0 %	5,9 %	40,0 %	3,3 %	20,0 %	5,9 %	39,4 %	5,0 %
Marge excédentaire ²	0,7	1,1	13,2	–	0,7	1,1	12,4	–	0,8	1,2	12,0	–
Taux d'actualisation	5,2	3,2	4,0	9,8	5,1	2,8	4,4	9,8	6,7	3,3	4,4	4,8
Pertes sur créances prévues ³	–	–	2,9	0,1	–	–	3,0	0,1	–	–	3,2	0,1

¹ Représente le taux de remboursement mensuel pour les prêts à la consommation et les prêts sur cartes de crédit.

² La marge excédentaire au titre des prêts sur cartes de crédit reflète le rendement net du portefeuille qui correspond aux intérêts gagnés moins les coûts de financement et les pertes.

³ Aucune perte sur créances n'est prévue pour les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers, car ils sont garantis par un gouvernement.

Au cours de l'exercice 2005, il y a eu des échéances de prêts et de créances précédemment titrisés de 8 632 millions de dollars (9 033 millions de dollars en 2004; 3 580 millions de dollars en 2003). Ainsi, le produit net tiré des titrisations de prêts s'est établi à 7 365 millions de dollars (5 564 millions de dollars en 2004; 7 627 millions de dollars en 2003).

Le tableau ci-dessous présente les principales hypothèses économiques utilisées et la sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à deux changements défavorables dans chaque principale hypothèse au 31 octobre. Comme l'analyse de sensibilité est hypothétique, elle doit être utilisée avec prudence.

Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts douteux bruts et les radiations nettes pour des éléments d'actifs financiers présentés et titrisés aux 31 octobre.

Sensibilité des principales hypothèses aux changements défavorables

	2005			
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux
Juste valeur des droits conservés	273 \$	32 \$	24 \$	3 \$
Taux d'actualisation +10 %	5,2 %	3,2 %	4,0 %	9,8 %
+20 %	(2) \$	(3) \$	– \$	– \$
Taux des remboursements anticipés +10 %	20,0 %	5,9 %	41,6 %	2,1 %
+20 %	(8) \$	– \$	– \$	– \$
Pertes sur créances prévues +10 %	– %	– %	2,9 %	0,1 %
+20 %	– \$	(3) \$	– \$	– \$

Prêts gérés

	2005			2004		
	Prêts ¹	Prêts douteux bruts	Radiations nettes	Prêts ¹	Prêts douteux bruts	Radiations nettes
Type de prêts						
Prêts hypothécaires résidentiels	68 168 \$	19 \$	7 \$	64 445 \$	21 \$	5 \$
Prêts aux particuliers	71 430	131	294	56 443	96	367
Autres prêts	36 519	205	(23)	23 249	426	84
Total des prêts présentés et titrisés	176 117	355	278	144 137	543	456
Moins : Prêts titrisés	23 874	6	36	20 213	6	42
Total des prêts présentés dans le bilan consolidé	152 243 \$	349 \$	242 \$	123 924 \$	537 \$	414 \$

¹ Déduction faite de la provision pour prêts douteux

Lorsqu'elle fait une acquisition d'entreprise, la Banque répartit le prix d'acquisition entre les actifs acquis (actifs incorporels identifiables non compris) et les passifs pris en charge. L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur des actifs acquis. L'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais il est soumis à des tests de dépréciation au moins annuellement. L'écart d'acquisition est attribué à l'unité d'exploitation qui est soit le secteur d'exploitation, soit le niveau immédiatement inférieur au secteur. Une perte de valeur de l'écart d'acquisition est détectée en comparant la valeur comptable de l'unité d'exploitation à sa juste valeur. Toute perte de valeur de l'écart d'acquisition est portée à l'état des résultats consolidé au cours de la période où elle est détectée.

Les actifs incorporels sont répartis entre les actifs ayant une durée de vie indéfinie et ceux ayant une durée de vie limitée. Les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée sont amortis sur leur durée de vie utile estimative. Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation chaque fois que les circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs incorporels ayant une durée de vie limitée pourrait ne pas être

recouvrable et, le cas échéant, la perte de valeur représente l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. Les circonstances n'ont rien indiqué de tel en 2005. Les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée de la Banque consistent principalement en des actifs incorporels liés aux dépôts de base qui représentent la valeur potentielle des relations avec les déposants acquises à la prise en charge de passifs de dépôts dans le cadre d'une acquisition. Les autres principaux actifs incorporels ayant une durée de vie limitée comprennent les actifs incorporels liés aux dépôts à terme, aux prêts et aux fonds communs de placement provenant d'acquisitions. Ces actifs incorporels à durée de vie limitée sont pour la plupart amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif à taux double sur une période de 5 à 18 ans, d'après la durée de vie utile estimative. La Banque ne possède aucun actif incorporel à durée de vie indéfinie.

ÉCARTS D'ACQUISITION

Les variations de la valeur comptable des écarts d'acquisition de la Banque, par secteur et au total, se présentent comme suit :

Écarts d'acquisition par secteur

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	Services bancaires en gros	Gestion de patrimoine	Total
2005					
Valeur comptable des écarts d'acquisition au début de l'exercice	884 \$	-\$	146 \$	1 195 \$	2 225 \$
Écarts d'acquisition découlant d'acquisitions au cours de l'exercice	-	4 642	-	-	4 642
Écart de conversion	-	(314)	-	(35)	(349)
Valeur comptable des écarts d'acquisition à la fin de l'exercice	884 \$	4 328 \$	146 \$	1 160 \$	6 518 \$
2004					
Valeur comptable des écarts d'acquisition au début de l'exercice	841 \$	s.o.	146 \$	1 276 \$	2 263 \$
Écarts d'acquisition découlant d'acquisitions au cours de l'exercice	43	-	-	-	43
Écart de conversion	-	-	-	(81)	(81)
Valeur comptable des écarts d'acquisition à la fin de l'exercice	884 \$		146 \$	1 195 \$	2 225 \$
2003					
Valeur comptable des écarts d'acquisition au début de l'exercice	841 \$	s.o.	526 \$	1 767 \$	3 134 \$
Perte de valeur des écarts d'acquisition	-	-	(350)	(274)	(624)
Écart de conversion	-	-	(30)	(217)	(247)
Valeur comptable des écarts d'acquisition à la fin de l'exercice	841 \$		146 \$	1 276 \$	2 263 \$

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a révisé la valeur des écarts d'acquisition attribués au volet international de son secteur Gestion de patrimoine et elle a déterminé qu'une perte de valeur était survenue dans cette activité. Il a été déterminé que la réduction des volumes de courtage à escompte à l'échelle mondiale avait influé sur la capacité de la Banque d'exploiter de façon rentable une entreprise de courtage mondiale. Par conséquent, une perte de valeur des écarts d'acquisition de 274 millions de dollars a été imputée à l'état des résultats consolidés.

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a revu la valeur des écarts d'acquisition attribués au secteur américain de négociation d'options sur

actions des Services bancaires en gros et a déterminé qu'une perte de valeur était survenue dans ce secteur. Par conséquent, une perte de valeur des écarts d'acquisition de 350 millions de dollars a été imputée à l'état des résultats consolidés, et un actif d'impôts futurs connexe de 117 millions de dollars a été constaté pour une charge après impôts de 233 millions de dollars.

AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Le tableau ci-dessous présente de l'information sur les autres actifs incorporels de la Banque aux 31 octobre :

Autres actifs incorporels¹

(en millions de dollars canadiens)	2005			2004
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Actifs incorporels liés aux dépôts de base	2 399 \$	1 445 \$	954 \$	777 \$
Autres actifs incorporels	3 959	2 789	1 170	1 367
Total des actifs incorporels	6 358 \$	4 234 \$	2 124 \$	2 144 \$

¹ La dotation aux amortissements future d'après la valeur comptable des actifs incorporels pour les cinq prochains exercices est estimée comme suit : 475 millions de dollars pour 2006, 389 millions de dollars pour 2007, 325 millions de dollars pour 2008, 251 millions de dollars pour 2009 et 213 millions de dollars pour 2010.

Les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) sont des entités dont le montant total des investissements en instruments de capitaux propres à risque n'est pas suffisant pour leur permettre de financer leurs activités sans un soutien financier subordonné additionnel. La Banque recense les entités dans lesquelles elle détient un droit, établit si elle en est le principal bénéficiaire et, le cas échéant, procède à leur consolidation. Le principal bénéficiaire est une entité qui assume la majorité des pertes prévues des EDDV ou qui a droit à la majorité des rendements résiduels prévus des EDDV, ou les deux.

Au 31 octobre 2005, la Banque n'était considérée comme le principal bénéficiaire d'aucune EDDV importante. La Banque détenait d'importants droits variables dans des EDDV à l'égard desquelles elle n'est pas considérée comme le principal bénéficiaire. La situation de la Banque dans des EDDV non consolidées est analysée ci-après.

CONDUITS À PLUSIEURS VENDEURS

Les conduits à plusieurs vendeurs procurent des liquidités aux clients de la Banque en facilitant l'accès des investisseurs à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques. La Banque peut fournir un rehaussement de crédit aux EDDV ou obtenir pour ces structures des facilités de swap ou de liquidité ou leur offrir des services de placement de valeurs mobilières. Les facilités de liquidité ne sont disponibles qu'en cas de perturbation générale du marché et la probabilité de perte est négligeable. La Banque ne fournit pas d'employés aux EDDV et n'a aucun droit de propriété dans ces dernières. De plus, tous les honoraires tirés de ces activités par la Banque sont conformes aux conditions du marché.

Au 31 octobre 2005, la Banque détenait des positions dans des conduits à plusieurs vendeurs. Ces multiples vendeurs détenaient un total de 10 milliards de dollars d'actifs au 31 octobre 2005. Bien que la probabilité de perte soit négligeable, le risque éventuel maximal auquel la Banque est exposée à l'égard de pertes provenant du fait que des facilités de liquidité ne sont disponibles qu'en cas de perturbation générale du marché était de 10 milliards de dollars au 31 octobre 2005.

CONDUITS À VENDEUR EXCLUSIF

La Banque utilise des conduits à vendeur exclusif pour améliorer sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de sa situation financière. La Banque peut utiliser des conduits à vendeur exclusif pour titriser des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts immobiliers aux particuliers garantis et des prêts hypothécaires commerciaux.

Au 31 octobre 2005, la Banque détenait des positions dans un conduit à vendeur exclusif créé au cours de l'exercice 2000 qui comptait 3 milliards de dollars d'actifs. Bien que la probabilité de perte soit négligeable, le risque de perte maximal éventuel de la Banque pour ce conduit était de 3 milliards de dollars au 31 octobre 2005 (uniquement en raison de facilités de liquidités, disponibles seulement en cas d'anomalie générale du marché).

AUTRES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

La Banque vend des valeurs du compte de négociation à des EDDV dans le cadre de ses stratégies de gestion de sa situation financière. La Banque ne conserve pas de contrôle effectif sur les actifs vendus. Les actifs vendus en vertu de ces ententes s'élevaient à 1 milliard de dollars au 31 octobre 2005. La Banque conclut des swaps sur le rendement total avec les contreparties de la vente des actifs. Le risque de marché découlant de toutes ces opérations fait l'objet d'un suivi et d'une surveillance constante.

La Banque participe aussi à des structures de titres garantis par des créances en vertu desquelles elle peut agir à titre de preneur ferme, de tiers investisseur ou de contrepartie à des dérivés. Ces structures permettent de mobiliser, par l'émission de titres de créance, des capitaux qui serviront à investir dans des portefeuilles de titres ou de dérivés. Le résultat net est réparti entre les détenteurs de droits variables dans ces structures. Au 31 octobre 2005, la Banque ne détenait pas de participation importante dans de telles structures.

En outre, la Banque offre des billets liés à des actions et des billets liés à la valeur du crédit à différentes EDDV et à des clients sans lien de dépendance. Au 31 octobre 2005, ces opérations représentaient un risque négligeable pour la Banque.

Par l'entremise de La Société Canada Trust, la Banque agit comme fiduciaire de fiducies de particuliers et de sociétés. La Banque reçoit des honoraires de fiduciaire pour ces services, lesquels ne sont pas importants pour la Banque.

En plus des opérations et des produits susmentionnés, la Banque offre d'autres produits financiers à ses clients, notamment des fonds communs de placement. Il arrive que ces produits financiers soient créés par l'entremise d'une EDDV qui en est l'émetteur ou l'obligataire. La Banque peut offrir aux EDDV certains services d'administration et d'autres produits financiers contre une rémunération aux conditions du marché. La position de la Banque à l'égard de ces opérations n'est pas considérée comme importante.

NOTE 7 TERRAINS, CONSTRUCTIONS, MATÉRIEL ET MOBILIER

Nous comptabilisons au bilan consolidé les constructions, le matériel et le mobilier, les améliorations locatives et les terrains. Les constructions, le matériel et le mobilier et les améliorations locatives sont inscrits au coût, moins l'amortissement cumulé. Les terrains sont comptabilisés au coût. Lorsque la Banque constate un gain à la vente de biens dans lesquels elle conserve une importante participation de location, la partie du gain qui peut être attribuée à cette participation est reportée et passée progressivement en résultats sur la durée restante du contrat de location. Les gains et les pertes à la cession sont inclus dans les autres revenus dans l'état des résultats consolidé. Lorsque les terrains, les constructions, le matériel et le mobilier ne sont plus utilisés ou sont réputés avoir subi une perte de valeur, ils sont ramenés à leur valeur recouvrable nette. Les méthodes et les taux d'amortissement par catégorie d'actifs sont comme suit :

Actifs	Taux et méthode d'amortissement
Constructions	5 % ou 10 %, amortissement dégressif
Équipement informatique	30 %, amortissement dégressif
Logiciels	de 3 à 7 ans, amortissement linéaire
Mobilier, agencements et autre matériel	20 %, amortissement dégressif
Améliorations locatives	Durée de vie utile estimative, amortissement linéaire

Aucune dépréciation des terrains, des constructions, du matériel ou du mobilier n'a été constatée pendant l'exercice.

(en millions de dollars canadiens)	2005			2004
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	180 \$	– \$	180 \$	139 \$
Constructions	668	310	358	240
Équipement informatique et logiciels	1 144	662	482	387
Mobilier, agencements et autre matériel	866	490	376	257
Améliorations locatives	738	333	405	307
Total	3 596 \$	1 795 \$	1 801 \$	1 330 \$

L'amortissement cumulé à la fin de 2004 était de 1 286 millions de dollars. La dotation aux amortissements pour les constructions, le matériel et le mobilier s'est établie à 322 millions de dollars en 2005 (294 millions de dollars en 2004; 318 millions de dollars en 2003).

NOTE 8 DÉPÔTS

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes-chèques dont certains sur lesquels nous versons de l'intérêt.

Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe, acquis par nos clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe. La durée varie de un jour à 10 ans. L'intérêt sur les dépôts est couru et compris dans les autres passifs dans le bilan consolidé. Les dépôts sont généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 octobre 2005 s'établissait à 81 millions de dollars (70 millions de dollars en 2004).

Types de dépôts

(en millions de dollars canadiens)				2005	2004
	À vue	Sur préavis	À terme	Total	Total
Particuliers	18 771 \$	54 270 \$	58 742 \$	131 783 \$	111 360 \$
Banques	2 663	55	8 787	11 505	11 459
Entreprises et gouvernements	18 063	23 795	61 835	103 693	84 074
Total	39 497 \$	78 120 \$	129 364 \$	246 981 \$	206 893 \$
Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus					
Au Canada				6 459 \$	6 121 \$
À l'étranger				3 067	3
Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus					
Au Canada				162 640	148 756
À l'étranger				73 577	51 306
Fonds fédéraux américains déposés				1 238	707
Total				246 981 \$	206 893 \$

Dépôts à terme

(en millions de dollars canadiens)							2005	2004
	Moins de un an	Un an à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans à 4 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Particuliers	13 835 \$	23 441 \$	4 594 \$	1 695 \$	15 089 \$	88 \$	58 742 \$	51 919 \$
Banques	8 233	49	45	222	21	217	8 787	10 816
Entreprises et gouvernements	50 287	1 434	801	839	6 155	2 319	61 835	52 275
Total	72 355 \$	24 924 \$	5 440 \$	2 756 \$	21 265 \$	2 624 \$	129 364 \$	115 010 \$

NOTE 9 AUTRES ACTIFS

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004
Montants à recevoir des courtiers et des clients	7 484 \$	7 725 \$
Intérêts courus	1 199	1 452
Débiteurs, charges payées d'avance et autres éléments	4 692	2 311
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des investissements	1 014	1 037
Charge de retraite reportée	606	469
Total	14 995 \$	12 994 \$

NOTE 10 AUTRES PASSIFS

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004
Montants à payer aux courtiers et aux clients	6 677 \$	6 815 \$
Intérêts courus	1 867	1 532
Créditeurs, charges à payer et autres éléments	3 740	3 853
Passifs liés aux assurances	2 681	2 374
Passif au titre des prestations constituées	503	515
Charges salariales à payer	1 089	629
Chèques et autres effets en circulation	1 988	647
Total	18 545 \$	16 365 \$

NOTE 11 BILLETS ET DÉBENTURES SUBORDONNÉS

Les billets et les débentures sont des obligations directes non garanties de la Banque ou de ses filiales, dont le droit de paiement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Dans certains cas, la Banque a conclu des options sur taux, des swaps de taux et des swaps de

devises pour modifier les risques connexes en matière de taux d'intérêt et de change. Tous les rachats, annulations, échanges et modifications de débentures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

Billets et débetures subordonnés

(en millions de dollars canadiens)				2005	2004
Date d'échéance	Taux d'intérêt (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Montant en monnaie étrangère		
janvier 2004 à septembre 2007	Divers ¹	–	–	4 \$	8 \$
août 2008 ²	6,50	–	149 millions de dollars US	–	182
octobre 2008 ³	6,15	–	146 millions de dollars US	–	178
novembre 2008 ³	6,13	–	100 millions de dollars US	–	122
janvier 2009 ³	6,45	–	149 millions de dollars US	–	181
avril 2010 ⁵	6,60	avril 2005	–	–	741
décembre 2010 ²	8,40	décembre 2005	–	150	148
juin 2011 ⁴	7,63	–	200 millions de dollars US	232	–
juillet 2011	6,00	juillet 2006	–	796	798
juillet 2012	6,55	juillet 2007	–	500	494
septembre 2012	5,20	septembre 2007	–	547	550
septembre 2013	4,54	septembre 2008	–	984	1 004
août 2014	10,05	–	–	149	149
juin 2018	5,69	juin 2013	–	900	893
septembre 2022 ⁴	4,64	septembre 2017	–	270	–
mai 2025	9,15	–	–	196	196
février 2027 ⁴	9,06	février 2017	65 millions de dollars US	75	–
mai 2027 ⁴	10,52	mai 2017	31 millions de dollars US	36	–
juillet 2030 ⁴	11,30	juillet 2020	13 millions de dollars US	15	–
octobre 2030 ⁴	10,88	octobre 2010	28 millions de dollars US	33	–
février 2031 ⁴	10,20	février 2021	4 millions de dollars US	5	–
juillet 2031 ⁴	7,27	juillet 2011	5 millions de dollars US	6	–
avril 2032 ⁴	8,00	avril 2007	206 millions de dollars US	240	–
				5 138 \$	5 644 \$

¹ Intérêt payable à divers taux, de 0 % à 2,95 %.

² La Banque a annoncé le 27 octobre 2005 son intention de racheter le 1^{er} décembre 2005 toutes les débetures subordonnées à 8,4 % échéant en décembre 2010.

³ Le 31 octobre 2005, la Banque a converti quatre débetures subordonnées en billets non subordonnés aux droits des déposants et d'autres créanciers.

⁴ Obligation d'une filiale.

⁵ Rachetés le 14 avril 2005.

CALENDRIER DES REMBOURSEMENTS

L'ensemble des échéances des billets et des débetures subordonnées de la Banque s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004
Moins de un an	153 \$	5 \$
Plus de un an à 2 ans	1	3
Plus de 3 ans à 4 ans	–	360
Plus de 4 ans à 5 ans	–	303
Plus de 5 ans	4 984	4 973
Total	5 138 \$	5 644 \$

NOTE 12 PASSIF AU TITRE DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES ET DES TITRES DE FIDUCIE DE CAPITAL

En date du 1^{er} novembre 2004, la Banque a adopté de façon rétroactive les modifications apportées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) à la norme comptable intitulée « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » en procédant au retraitement des chiffres correspondants des périodes antérieures. Par suite de ces modifications, la Banque a reclassé, à titre de passif dans le bilan consolidé, des actions

privilégées existantes totalisant 1 310 millions de dollars et certaines structures de fiducie de capital s'élevant à 900 millions de dollars au 31 octobre 2004. Les dividendes et les distributions liées au rendement de ces instruments ont été reclassés à titre de frais d'intérêts dans l'état des résultats consolidé.

Retraitement du revenu d'intérêts net

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Revenu d'intérêts net – avant retraitement	6 155 \$	5 943 \$	5 616 \$
Moins : Dividendes sur actions privilégées	79	78	87
Intérêts minoritaires dans des structures de capital innovatrices	68	92	92
Total	6 008 \$	5 773 \$	5 437 \$

Passif

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004
Actions privilégées		
Actions privilégées émises par la Banque (en milliers d'actions) :		
Catégorie A – 16, série I	– \$	– \$
Catégorie A – 16 384, série J	–	410
Catégorie A – 14 000, série M	350	350
Catégorie A – 8 000, série N	200	200
	550	960
Actions privilégées émises par Société d'investissement hypothécaire TD (en milliers d'actions) :		
350 actions privilégées à dividende non cumulatif, série A	345	350
Total des actions privilégées	895	1 310
Titres de fiducie de capital		
Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD, 900 000 titres de fiducie de capital, série 2009	900	900
Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD II, 350 000 titres de fiducie de capital, série 2012	–	350
Total des titres de fiducie de capital	900	1 250
Total des actions privilégées et des titres de fiducie de capital	1 795 \$	2 560 \$

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Aucune des actions privilégiées en circulation n'est rachetable au gré du porteur. Les remboursements et les rachats de toute action privilégiée sont assujettis à l'approbation préalable du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série G

Le 1^{er} mai 2003, la Banque a racheté la totalité des 7 millions d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série G en circulation à 25,00 \$ US l'action.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série H

Le 3 mai 2004, la Banque a racheté toutes les actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série H en circulation à 25,00 \$ l'action plus les intérêts déclarés et non versés de 0,014589 \$ l'action pour la période de trois jours terminée le 3 mai 2004.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série I

À compter du 1^{er} novembre 2004, la Banque a l'option de racheter les actions de série I en circulation à 6,25 \$ l'action, plus les intérêts déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série J

Le 31 octobre 2005, la Banque a racheté les 16 millions d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série J à 25,80 \$ l'action.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série K

Le 3 février 2003, la Banque a racheté les 6 millions d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série K en circulation à 25,00 \$ l'action.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série L

Le 3 février 2003, la Banque a racheté les 2 millions d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série L en circulation à 25,00 \$ US l'action.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série M

Le 3 février 2003, la Banque a émis 14 millions d'actions de série M pour une contrepartie brute au comptant de 350 millions de dollars.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra racheter en totalité, ou en partie de temps à autre, les actions de série M en circulation par le versement au comptant de 26,00 \$ l'action si le rachat a lieu avant le 30 avril 2010; de 25,75 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2010 mais avant le 30 avril 2011; de 25,50 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2011 mais avant le 30 avril 2012; de 25,25 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2012 mais avant le 30 avril 2013; et de 25,00 \$ si le rachat a lieu par la suite, plus les intérêts non versés jusqu'à la date de rachat.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra convertir les actions de série M en circulation, en totalité ou en partie, en un nombre d'actions ordinaires de la Banque déterminé en divisant le prix de rachat par action de série M alors applicable, plus les intérêts déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion, par 2,00 \$ ou 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

À compter du 31 octobre 2013, chaque action de série M pourra, au gré du porteur, être convertie tous les trimestres en actions ordinaires, comme il est décrit ci-dessus.

La Banque peut, en donnant un avis d'au moins 40 jours avant la date de conversion à tous les porteurs qui ont fourni un avis de conversion, racheter les actions, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat au comptant de 25,00 \$ l'action, plus les intérêts non versés jusqu'à la date de conversion.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série N

Le 30 avril 2003, la Banque a émis 8 millions d'actions de série N pour une contrepartie brute au comptant de 200 millions de dollars.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra racheter en totalité, ou en partie de temps à autre, les actions de série N en circulation par le versement au comptant de 26,00 \$ l'action si le rachat a lieu avant le 30 avril 2010; de 25,75 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2010 mais avant le 30 avril 2011; de 25,50 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2011 mais avant le 30 avril 2012; de 25,25 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2012 mais avant le 30 avril 2013; et de 25,00 \$ si le rachat a lieu par la suite, plus les intérêts non versés jusqu'à la date de rachat.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra convertir les actions de série N en circulation, en totalité ou en partie, en un nombre d'actions ordinaires de la Banque déterminé en divisant le prix de rachat par action de série N alors applicable, plus les intérêts déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion, par 2,00 \$ ou 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

À compter du 31 janvier 2014, chaque action de série N pourra, au gré du porteur, être convertie tous les trimestres en actions ordinaires, comme il est décrit ci-dessus.

La Banque peut, en donnant un avis d'au moins 40 jours avant la date de conversion à tous les porteurs qui ont fourni un avis de conversion, racheter les actions, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat au comptant de 25,00 \$ l'action, plus les intérêts non versés jusqu'à la date de conversion.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE SÉRIE A DE SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT HYPOTHÉCAIRE TD

Tous les semestres, à compter du 31 octobre 2007, Société d'investissement hypothécaire TD (SIHTD) aura l'option de racheter les actions de série A en circulation pour un montant de 1 000,00 \$ l'action.

Tous les semestres, à compter du 31 octobre 2007, la Banque pourra échanger la totalité des actions de série A en circulation contre un nombre d'actions ordinaires de la Banque déterminé en divisant 1 000,00 \$, plus les intérêts déclarés et non versés jusqu'à la date de l'échange, par 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là.

Tous les semestres, à compter du 31 octobre 2007, chaque action de série A pourra être échangée, au gré du porteur, contre un nombre d'actions ordinaires de la Banque déterminé en divisant 1 000,00 \$, plus les intérêts déclarés et non versés jusqu'à la date de l'échange, par 1,00 \$ ou 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

SIHTD peut, en donnant un avis d'au moins deux jours ouvrables avant la date de l'échange à tous les porteurs qui ont fourni un avis d'échange, racheter les actions, ou la Banque peut trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat de 1 000,00 \$, plus les intérêts déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion.

Chaque action de série A peut être automatiquement échangée contre une action privilégiée de la Banque sans le consentement du porteur dans les cas suivants : a) SIHTD ne verse pas d'intérêts sur les actions de série A; b) la Banque ne verse pas d'intérêts sur la totalité de ses actions privilégiées à dividende non cumulatif; c) des procédures sont entamées pour liquider la Banque; d) le Bureau du surintendant des institutions financières Canada prend le contrôle de la Banque; e) la Banque a des fonds propres de première catégorie inférieurs à 5 % ou un ratio de fonds propres de moins de 8 %; ou f) la Banque ou SIHTD enfreint une ligne directrice du Bureau du surintendant des institutions financières Canada exigeant l'accroissement de ses fonds propres ou la fourniture de liquidités additionnelles.

Distribution d'intérêts sur les actions privilégiées

(par action)	Fréquence de distribution	Taux
Série G (rachetées en 2003)	Trimestriel	0,33750 \$ US
Série H (rachetées en 2004)	Trimestriel	0,44375 \$
Série I	Trimestriel	0,01000 \$
Série J (rachetées en 2005)	Trimestriel	0,31875 \$
Série K (rachetées en 2003)	Trimestriel	0,45940 \$
Série L (rachetées en 2003)	Trimestriel	0,40000 \$ US
Série M	Trimestriel	0,29375 \$
Série N	Trimestriel	0,28750 \$
SIHTD, série A	Semestriel	32,30 \$

TITRES DE FIDUCIE DE CAPITAL TD, SÉRIE 2009

Les titres de Fiducie de capital TD (TD CaTS) sont émis par Fiducie de capital TD, dont les titres comportant droit de vote sont détenus à 100 % par la Banque. Les porteurs des TD CaTS ont le droit de recevoir des distributions au comptant fixes non cumulatives semestrielles de 38 \$ par TD CaTS. Si la fiducie ne versait pas les distributions semestrielles en entier, la capacité de la Banque de déclarer des dividendes et des distributions d'intérêts sur ses actions ordinaires et privilégiées serait restreinte.

Entre le 30 juin 2005 et le 31 décembre 2009, la fiducie a l'option de racheter les TD CaTS en circulation au plus élevé des deux montants suivants : a) 1 000 \$ plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat ou b) un prix calculé afin de produire un rendement annuel équivalent au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada venant à échéance le 31 décembre 2009 à ce moment-là, majoré de 0,38 %, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. S'il survenait un changement défavorable du traitement fiscal ou du capital de la fiducie applicable avant le 30 juin 2005, la fiducie pourrait racheter les TD CaTS en circulation à un prix de rachat calculé comme ci-dessus. À compter du 31 décembre 2009, le prix de rachat sera de 1 000 \$ plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. Ces droits de rachat sont assujettis à l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

À compter du 30 juin 2010, chaque TD CaTS pourra, au gré du porteur, être converti tous les semestres en une action privilégiée de premier rang de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série A1 de la Banque. En donnant un avis d'au moins 60 jours avant la date de conversion à tous les porteurs qui ont fourni un avis de conversion, la Banque peut racheter les TD CaTS, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat de 1 000 \$ chacun, plus les distributions non versées jusqu'à la date de conversion.

Chaque TD CaTS peut être automatiquement échangé contre une action privilégiée de premier rang de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série A1 de la Banque sans le consentement du porteur dans les cas suivants : a) des procédures sont entamées pour liquider la Banque; b) le Bureau du surintendant des institutions financières Canada prend le contrôle de la Banque; c) la Banque a des fonds propres de première catégorie inférieurs à 5 % ou un ratio de fonds propres de moins de 8 %; ou d) la Banque enfreint une ligne directrice du Bureau du surintendant des institutions financières Canada exigeant l'accroissement de ses fonds propres ou la fourniture de liquidités additionnelles.

Le taux de distribution sur les titres de fiducie est de 7,60 % par année. Au 31 octobre 2005, aucune action privilégiée de premier rang de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série A1 de la Banque n'était émise. Si ces actions étaient émises, elles auraient un taux de dividende de 7,6 %.

TITRES DE FIDUCIE DE CAPITAL TD, SÉRIE 2012

En date du 1^{er} novembre 2004, la Banque a adopté, de façon prospective, la note d'orientation concernant la comptabilité de l'ICCA portant sur la consolidation des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). L'adoption de la note d'orientation révisée a pour principale conséquence que la Banque ne consolide plus la structure de capital de Fiducie de capital TD II de 350 millions de dollars. Aux fins de la réglementation en matière de fonds propres, les structures de capital innovatrices de la Banque bénéficient d'une règle de droit acquis adoptée par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada, et les ratios de fonds

propres de la Banque ne sont pas touchés. Par suite de la déconsolidation, le billet de dépôt de premier rang égal au montant que nous avons émis auprès de la fiducie n'est plus considéré comme un élément intersociétés et est présenté au poste Dépôts de notre bilan consolidé en 2005.

Les titres de Fiducie de capital TD (TD CaTS II) sont émis par Fiducie de capital TD II, dont les titres avec droits de vote sont détenus à 100 % par la Banque. Les porteurs des TD CaTS II ont le droit de recevoir des distributions au comptant fixes non cumulatives semestrielles de 33,96 \$ par TD CaTS II. Si la fiducie ne versait pas les distributions semestrielles en entier, la capacité de la Banque de déclarer des dividendes sur ses actions ordinaires et privilégiées serait restreinte. Le produit d'émission a été investi dans des dépôts bancaires. Entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2012, la fiducie a l'option de racheter les TD CaTS II en circulation au plus élevé des deux montants suivants : a) 1 000 \$ plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat et b) un prix calculé afin de produire un rendement annuel équivalant au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada venant à échéance le 31 décembre 2012 à ce moment-là, majoré de 0,38 %, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. S'il survenait un changement défavorable du traitement fiscal ou du capital de la fiducie applicable avant le 31 décembre 2012, la fiducie pourrait racheter les TD CaTS II en circulation à un prix de rachat calculé comme ci-dessus. À compter du 31 décembre 2012, le prix de rachat sera de 1 000 \$ plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. Ces droits de rachat sont assujettis à l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

NOTE 13 CAPITAL SOCIAL

ACTIONS ORDINAIRES

Les actionnaires ont autorisé la Banque à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Nos actions ordinaires ne sont pas rachetables ni convertibles. Nous déclarons des dividendes trimestriellement, et le montant peut varier d'un trimestre à l'autre.

Actions émises et en circulation

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)	2005		2004		2003	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires :						
Solde au début de l'exercice	655,9	3 373 \$	656,3	3 179 \$	645,4	2 846 \$
Émises à l'exercice d'options	4,3	125	4,4	99	2,9	47
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	7,3	380	3,8	174	8,0	286
Incidence des actions (acquises) vendues par les Services bancaires en gros	–	6	(1,0)	(41)	–	–
Émises à l'acquisition de TD Banknorth	44,3	1 988	–	–	–	–
Acquises aux fins d'annulation	–	–	(7,6)	(38)	–	–
Solde en fin d'exercice	711,8	5 872 \$	655,9	3 373 \$	656,3	3 179 \$

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Le 1^{er} novembre 2005, la Banque a émis 17 millions d'actions de premier rang de catégorie A, série O pour une contrepartie brute au comptant de 425 millions de dollars, lesquelles seront classées dans l'avoir des actionnaires dans l'état des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires consolidé et sont admissibles en tant que fonds propres de première catégorie. À compter du 1^{er} novembre 2010, la Banque pourra racheter en totalité, ou en partie de temps à autre, les actions de série O par le versement au comptant de 26,00 \$ l'action si le rachat a lieu avant le 30 octobre 2011; de 25,75 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 octobre 2011 mais avant le 30 octobre 2012; de 25,50 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 octobre 2012 mais avant le 30 octobre 2013; de 25,25 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 octobre 2013 mais avant le 30 octobre 2014; et de 25,00 \$ si le rachat a lieu par la suite plus les dividendes non versés jusqu'à la date de rachat.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES AFFAIRES

Le 24 février 2005, la Banque a relancé une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires, en vigueur pour une période maximale de un an, afin de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 14 millions d'actions ordinaires, représentant environ 2,1 % de ses actions ordinaires en circulation. Aucune action ordinaire n'a été rachetée en vertu de ce programme au cours de l'exercice 2005. Au cours de l'exercice 2004, 7,6 millions d'actions ordinaires ont été rachetées à un coût de 350 millions de dollars.

RÉGIME DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

La Banque offre un régime de réinvestissement des dividendes à l'intention de ses porteurs d'actions ordinaires. La participation à ce régime est facultative et, en vertu des conditions du régime, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé de la Banque, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou sur le marché libre, au cours du marché. Au cours de l'exercice, un total de 7,3 millions d'actions ordinaires ont été émises sur le capital autorisé de la Banque avec un escompte de 1 % aux termes du régime de réinvestissement des dividendes. En 2004, 3,4 millions d'actions ordinaires ont été émises sur le capital autorisé de la Banque avec un escompte de 1 % sur le cours moyen du marché et 0,4 million d'actions sans escompte.

RESTRICTIONS EN MATIÈRE DE DIVIDENDES

En vertu de la *Loi sur les banques*, la Banque ne peut pas déclarer de dividendes sur ses actions ordinaires ou privilégiées s'il existe un motif valable de croire que, ce faisant, elle violerait les règlements de la *Loi sur les banques* en matière d'adéquation des fonds propres et de liquidité ou les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada impose aussi une restriction en vertu de la *Loi sur les banques* sur la capacité de la Banque de verser des dividendes et de faire des distributions sur les actions ordinaires et privilégiées qui consiste à évaluer l'adéquation des fonds propres réglementaires et de la liquidité de la Banque de façon continue. La Banque ne prévoit pas que ces conditions l'empêcheront de verser des dividendes dans le cours normal des affaires.

La capacité de la Banque de verser des dividendes est également restreinte si Fiducie de capital TD ou Fiducie de capital TD II ne verse pas le plein montant des distributions semestrielles à leurs porteurs de titres. En outre, la capacité de la Banque de verser des dividendes sur ses actions ordinaires sans l'approbation des porteurs d'actions privilégiées en circulation est restreinte, à moins que toutes les distributions d'intérêts et tous les dividendes sur actions privilégiées n'aient été déclarés et versés ou réservés aux fins de paiement. Actuellement, ces limites ne restreignent pas le versement d'intérêts sur les actions privilégiées ou de dividendes sur les actions ordinaires.

NOTE 14 RÉMUNÉRATIONS À BASE D'ACTIONS

La Banque a divers régimes de rémunération à base d'actions. En date du 1^{er} novembre 2002, la Banque a adopté la norme comptable concernant les rémunérations à base d'actions et a décidé d'adopter de façon prospective la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation des attributions d'options sur actions. Selon cette méthode, la Banque constate une charge de rémunération fondée sur la juste valeur des options à la date d'attribution, qui est déterminée selon un modèle d'évaluation des options. La juste valeur des options est comptabilisée, sur la période d'acquisition des droits en vertu des options attribuées, à titre de charge de rémunération et de surplus d'apport. Le solde du surplus d'apport est réduit à mesure que les options sont exercées et le montant constaté initialement pour les options dans le surplus d'apport est crédité au capital social. Aucune charge de rémunération n'a été comptabilisée pour les 23,9 millions d'options sur actions attribuées et en cours avant le 1^{er} novembre 2002. Au 31 octobre 2005, 11,6 millions d'options restaient non exercées.

RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

La Banque maintient un programme d'options sur actions à l'intention de certains employés et administrateurs externes clés. La Banque n'attribue pas d'options sur actions aux membres du conseil d'administration. Aux termes du régime à l'intention des employés, des options sur actions ordinaires d'une durée de sept ans (en vigueur depuis le 11 décembre 2003) et dont les droits s'acquerraient sur quatre ans sont périodiquement attribuées aux employés admissibles de la Banque. Ces options sont assorties d'un droit d'achat d'actions ordinaires de la Banque à un prix fixe égal au cours de clôture des actions le jour précédant la date d'octroi des options. En vertu de ce régime, 14,3 millions d'actions ordinaires ont été réservées aux fins d'émission future (16,4 millions en 2004; 18,5 millions en 2003). Les options en cours viennent à échéance à diverses dates jusqu'en mars 2013. Un sommaire de la situation des options sur actions de la Banque et des informations connexes pour les exercices terminés les 31 octobre est présenté ci-après :

Situation des options sur actions

(en millions d'actions)	Prix d'exercice moyen pondéré		Prix d'exercice moyen pondéré		Prix d'exercice moyen pondéré	
	2005	2004	2004	2003	2003	2003
Options en cours au début de l'exercice	22,1	35,21 \$	24,4	32,28 \$	23,9	30,35 \$
Options octroyées	2,2	49,41	2,4	40,95	4,0	33,42
Options exercées	(4,3)	28,95	(4,4)	22,12	(2,9)	16,25
Options frappées d'extinction/annulées	(0,1)	38,46	(0,3)	37,79	(0,6)	40,00
Options en cours à la fin de l'exercice	19,9	38,08 \$	22,1	35,21 \$	24,4	32,28 \$
Options exerçables à la fin de l'exercice	13,2	36,30 \$	14,1	33,44 \$	14,8	28,87 \$

Le tableau qui suit présente un résumé de l'information sur les options sur actions en circulation et exerçables au 31 octobre 2005.

Fourchette des prix d'exercice

	Options en cours			Options exerçables	
	Nombre en cours (en millions d'actions)	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre pouvant être exercé (en millions d'actions)	Prix d'exercice moyen pondéré
10,13 \$ – 11,81 \$	0,1	1,00	11,81 \$	0,1	11,81 \$
17,45 \$ – 25,43 \$	1,5	2,77	23,63	1,5	23,63
29,80 \$ – 40,43 \$	7,4	5,50	34,33	5,5	34,61
40,92 \$ – 44,30 \$	8,7	5,45	41,23	6,1	41,34
49,40 \$ – 55,90 \$	2,2	6,00	49,41	–	–

La juste valeur des options octroyées a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes à l'aide des hypothèses suivantes : i) taux d'intérêt sans risque de 3,7 % (4,10 % en 2004, 4,29 % en 2003), ii) durée prévue des options de 5,3 ans (5,0 ans en 2004; 5,5 ans en 2003), iii) volatilité prévue de 25,7 % (27,6 % en 2004; 27,7 % en 2003) et iv) rendement de l'action prévu de 2,84 % (2,93 % en 2004; 3,37 % en 2003). Au cours de l'exercice, 2,2 millions d'options (2,4 millions en 2004; 4,1 millions en 2003) ont été attribuées à une juste valeur moyenne pondérée de 10,64 \$ l'option (9,37 \$ l'option en 2004; 7,60 \$ l'option en 2003).

TD Banknorth a également divers régimes d'options sur actions à l'intention d'employés et d'administrateurs externes clés. Selon les régimes de TD Banknorth, des options sont attribuées périodiquement aux employés admissibles de TD Banknorth. Les options donnent aux porteurs le droit d'acheter des actions ordinaires de TD Banknorth Inc. à un prix fixe.

La situation de tous les régimes d'options sur actions pour les sept mois terminés le 30 septembre 2005 se présente comme suit :

Situation des options sur actions de TD Banknorth

(en millions d'actions)	2005	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours au début de l'exercice	6,3	28,36 \$
Options attribuées	2,2	36,31
Options exercées	(0,4)	29,11
Options frappées d'extinction/annulées	(0,1)	35,95
Options en cours à la fin de l'exercice	8,0	30,38 \$
Options exerçables à la fin de l'exercice	5,0	28,14 \$

Pour l'exercice 2005, la Banque a constaté à l'état des résultats consolidé une charge de rémunération de 20 millions de dollars (11 millions de dollars en 2004; 9 millions de dollars en 2003) au titre des options sur actions attribuées.

AUTRES RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

En outre, la Banque gère des régimes d'unités d'actions subalternes qui sont offerts à certains de ses employés. En vertu de ces régimes, des unités d'actions subalternes équivalent à des actions ordinaires de la Banque et dont les droits s'acquerraient généralement sur une période de trois à quatre ans, sont attribuées aux participants. La Banque établit un passif relativement aux unités d'actions subalternes qui sont attribuées et une charge de rémunération incitative est constatée dans l'état des résultats consolidé sur la période d'acquisition des droits. À la date d'échéance, le participant reçoit une somme en espèces qui représente la valeur des unités d'actions subalternes. Au 31 octobre 2005, le nombre d'unités d'actions subalternes de la Banque en vertu de ces régimes était de 11 millions (7,9 millions en 2004; 5,1 millions en 2003).

La Banque offre également des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants et aux administrateurs externes admissibles. En vertu de ces régimes, une tranche de la rémunération annuelle incitative des participants peut être différée sous forme d'unités d'actions équivalent à des actions ordinaires de la Banque. Les unités d'actions différées ne sont rachetables qu'au moment où le participant prend sa retraite, qu'en cas d'invalidité permanente ou de cessation d'emploi ou qu'au terme du mandat d'administrateur, et doivent être rachetées pour une contrepartie au comptant avant la fin de l'année civile suivante. Les équivalents de dividendes sont dévolus aux participants.

Un régime d'unités d'actions différées pour les cadres est offert aux dirigeants admissibles de la Banque. Au total, 2,1 millions d'unités d'actions différées étaient en circulation au 31 octobre 2005 (1,8 million en 2004; 1,4 million en 2003).

La charge de rémunération pour ces régimes est constatée dans l'exercice pendant lequel le participant se mérite la rémunération incitative. Les variations de la valeur des unités d'actions subalternes

et des unités d'actions différées sont constatées dans l'état des résultats consolidé, déduction faite de l'incidence des couvertures connexes. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, la charge de rémunération pour ces régimes, déduction faite de l'incidence des couvertures, s'est établie à 113 millions de dollars (93 millions de dollars en 2004; 63 millions de dollars en 2003).

En outre, TD Banknorth et ses filiales offrent des régimes 401(k) couvrant pratiquement tous les employés; un régime d'actionnariat à l'intention des employés qui ont un an de service; des régimes d'options sur actions subalternes à l'intention des administrateurs externes, et des régimes incitatifs destinés à tous les employés à temps plein et à temps partiel, autres que les dirigeants.

RÉGIME D'ÉPARGNE DES EMPLOYÉS

La Banque a également un régime d'achat d'actions offert aux employés. En vertu du régime d'épargne des employés (REE) de la Banque, les employés peuvent cotiser 6 % de leur salaire annuel de base jusqu'à concurrence de 4 500 \$ par année civile afin d'acheter des actions ordinaires de la Banque. La Banque cotise un montant correspondant à 50 % des cotisations des employés. Les cotisations de la Banque sont acquises lorsque l'employé compte deux années de service continu au sein de la Banque. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, les cotisations de la Banque ont totalisé 36 millions de dollars (33 millions de dollars en 2004; 32 millions de dollars en 2003). Au 31 octobre 2005, 5,9 millions d'actions ordinaires étaient détenues au total en vertu du REE (5,4 millions en 2004; 5,2 millions en 2003). Les actions pour le REE sont achetées sur le marché libre et sont considérées comme en circulation dans le calcul du bénéfice par action de base et dilué de la Banque. Les dividendes gagnés sur les actions ordinaires de la Banque détenues dans le REE servent à l'achat sur le marché libre d'actions ordinaires additionnelles pour le REE.

NOTE 15 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le régime de retraite principal de la Banque, l'Association de la caisse de retraite de La Banque Toronto-Dominion, est un régime à prestations déterminées auquel la participation est facultative. Les prestations aux termes de ce régime sont calculées d'après les années de service et la moyenne des salaires touchés durant les cinq dernières années de service de l'employé. Par suite de l'acquisition de Services financiers CT inc. (CT), la Banque est le promoteur d'un régime de retraite comprenant un volet à prestations déterminées et un volet à cotisations déterminées. Le financement des deux régimes est assuré par les cotisations de la Banque et celles des participants aux régimes. En outre, la Banque offre aux employés admissibles d'autres régimes d'avantages sociaux par capitalisation partielle. Les prestations de retraite connexes sont versées à même les actifs et les cotisations de la Banque.

La Banque offre également certains avantages postérieurs au départ à la retraite et à l'emploi, des congés rémunérés et des prestations de cessation d'emploi à ses employés (avantages complémentaires de retraite), qui sont généralement non capitalisés. Ces prestations comprennent l'assurance médicale, l'assurance vie et l'assurance dentaire. Les employés admissibles aux avantages postérieurs au départ à la retraite sont ceux qui prennent leur retraite à certains âges établis. Certains retraités peuvent devoir assumer une partie du coût de leurs avantages. Les employés admissibles aux avantages postérieurs à l'emploi sont ceux qui sont en congé d'invalidité ou de maternité.

Pour les régimes à prestations déterminées et les régimes complémentaires de retraite, les évaluations actuarielles sont effectuées au moins tous les trois ans (des extrapolations sont utilisées dans l'intervalle) afin de déterminer la valeur actualisée des prestations constituées. Les charges découlant des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite sont établies d'après des évaluations actuarielles distinctes selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et les hypothèses les plus probables de la direction à l'égard du rendement des actifs des régimes, de l'augmentation des salaires, de l'âge de départ à la retraite des employés et des coûts estimatifs des soins de santé. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi en fonction du rendement des obligations notées AA de sociétés à long terme à la date d'évaluation. La charge inclut le coût des prestations pour les services rendus au cours de l'exercice, les frais d'intérêts sur les passifs, le rendement prévu sur les actifs des régimes selon la juste valeur marchande et l'amortissement des modifications de régimes d'après la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'activité résiduelle moyenne prévue du groupe d'employés (période moyenne prévue jusqu'à l'admissibilité intégrale aux avantages complémentaires de retraite). L'excédent, le cas échéant, du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur 10 % des obligations au titre des prestations projetées ou 10 % de la juste valeur marchande des actifs des régimes, selon le montant le plus élevé, est également amorti sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité du groupe d'employés. La durée résiduelle moyenne prévue

d'activité du groupe d'employés qui participent au régime de retraite principal de la Banque est de 10 ans, et elle est de 17 ans pour les participants aux régimes d'avantages de retraite principaux. La période moyenne prévue jusqu'à l'admissibilité intégrale aux régimes d'avantages de retraite principaux est de 13 ans. L'écart cumulatif entre la charge et les cotisations aux fins de la capitalisation est présenté dans les autres actifs ou autres passifs du bilan consolidé.

Pour les régimes à cotisations déterminées, la charge de retraite annuelle est égale aux cotisations de la Banque au régime.

RÉGIME DE RETRAITE

Le régime de retraite principal de la Banque, l'Association de la caisse de retraite de La Banque Toronto-Dominion, est un régime à prestations déterminées financé par les cotisations de la Banque et celles des participants au régime. Conformément à la loi, la Banque verse au régime des montants établis selon une méthode actuarielle et, en bout de ligne, il lui incombe de s'assurer que le passif du régime fait l'objet d'une capitalisation appropriée avec le temps.

Le tableau de la page suivante présente la situation financière du régime de retraite principal de la Banque. Les actifs et les obligations découlant du régime de retraite sont établis en date du 31 juillet.

Les cotisations de la Banque au régime de retraite principal de la Banque au cours de l'exercice 2005 se sont établies à 57 millions de dollars. Ces cotisations ont été effectuées conformément au rapport d'évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation au 31 octobre 2004. La prochaine évaluation aux fins de la capitalisation devra être faite en date du 31 octobre 2007 au plus tard.

Pour établir le taux de rendement à long terme prévu pour l'hypothèse de rendement des actifs du régime de retraite principal de la Banque, la Banque a pris en compte les rendements historiques et les prévisions de rendement pour chacune des catégories d'actifs ainsi que la répartition cible des actifs de la caisse de retraite. Elle a ainsi établi une hypothèse de taux de rendement des actifs à long terme de 6,75 %.

L'incidence, sur la charge de retraite de 2005, d'une augmentation ou d'une diminution de un point de pourcentage de l'hypothèse de taux de rendement prévu des actifs pourrait se traduire par une diminution ou une augmentation respectivement de 16 millions de dollars.

La répartition moyenne pondérée des actifs du régime de retraite principal de la Banque, par catégorie d'actifs, était la suivante au 31 juillet :

Répartition des actifs

Titres	2005	2004	2003
Actions	60 %	56 %	52 %
Titres de créance	39	43	48
Équivalents de trésorerie	1	1	—
Total	100 %	100 %	100 %

En 2005, les actifs nets du régime de retraite principal de la Banque comportaient des placements dans la Banque et ses sociétés affiliées ayant une valeur marchande de 6 millions de dollars (3 millions de dollars en 2004; 65 millions de dollars en 2003).

La gestion des placements du régime de retraite principal de la Banque est fondée sur une approche équilibrée selon laquelle l'objectif premier est d'atteindre un taux de rendement réel de 3 %. Par conséquent, la fourchette de répartition de l'actif permise se présente comme suit :

Répartition de l'actif

Titres	Fourchette acceptable
Actions	50 % - 65 %
Titres de créance	33 % - 48 %
Équivalents de trésorerie	0 % - 4 %

La politique de placement suivie pour le régime de retraite principal de la Banque est décrite ci-après. Elle a été suivie tout au long de l'exercice.

Des contrats à terme et des options peuvent être utilisés pourvu qu'ils ne créent pas d'effet de levier additionnel pour la caisse des régimes. Tous les actifs doivent essentiellement avoir une valeur au marché facilement vérifiable.

En règle générale, l'avoir du portefeuille d'actions doit être entièrement investi et largement diversifié, dans un choix de titres représentatifs surtout de sociétés de qualité dont la capitalisation est de moyenne à forte, et aucun titre ne peut à lui seul dépasser 10 % de la valeur du portefeuille. Des actions étrangères et des certificats américains d'actions étrangères, également de première qualité, peuvent aussi être acquis pour diversifier davantage le portefeuille.

Les placements dans les titres de créance d'une entité non gouvernementale ne doivent pas dépasser 10 % de l'ensemble du portefeuille de titres de créance. Ces titres doivent avoir une notation d'au moins BBB au moment de l'achat et pendant toute la durée du placement au sein du portefeuille. Il n'existe pas de pondération maximale pour les notations au sein du portefeuille de titres de créance.

Obligations au titre des prestations constituées, actifs et situation de capitalisation du régime

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de la période	1 810 \$	1 446 \$	1 331 \$
Variation des obligations au titre des prestations projetées			
Obligations au titre des prestations projetées au début de la période	1 535	1 418	1 271
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	46	38	31
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	101	94	90
Cotisations des participants	26	26	25
Prestations versées	(93)	(95)	(92)
(Gains actuariels) pertes actuarielles	(9)	2	7
Modification des hypothèses actuarielles	318	44	86
Modifications du régime	54	8	–
Obligations au titre des prestations projetées à la fin de la période	1 978	1 535	1 418
Variation des actifs du régime			
Actifs du régime à la juste valeur marchande au début de la période	1 650	1 507	1 164
Rendement réel des actifs du régime	78	61	55
Gain à la cession de placements	286	204	80
Cotisations des participants	26	26	25
Cotisations de l'employeur	64	46	291
Diminution des gains latents sur les placements	(95)	(86)	(11)
Prestations versées	(93)	(95)	(92)
Frais d'administration	(9)	(14)	(9)
Divers	–	1	4
Actifs du régime à la juste valeur marchande à la fin de la période	1 907	1 650	1 507
Excédent (déficit) des actifs du régime sur les obligations au titre des prestations projetées	(71)	115	89
Perte nette non constatée découlant des résultats passés, écart entre les résultats réels et les prévisions établies et incidence des modifications d'hypothèses	416	265	299
Coût au titre des services passés non constaté	62	14	7
Cotisations de l'employeur	15	22	13
Charge de retraite payée d'avance	422 \$	416 \$	408 \$
Charge annuelle			
La charge de retraite nette comprend les éléments suivants :			
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	46 \$	38 \$	31 \$
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	101	94	90
Rendement réel des actifs du régime	(260)	(165)	(115)
Pertes actuarielles	309	46	93
Modifications du régime	54	8	–
<i>Écart entre les coûts attribuables à la période et les coûts constatés au cours de la période au titre de ce qui suit :</i>			
Rendement des actifs du régime ¹	149	64	30
Gains actuariels ²	(300)	(31)	(80)
Modifications du régime ³	(48)	(7)	1
Charge de retraite	51 \$	47 \$	50 \$
Hypothèses actuarielles utilisées pour calculer la charge annuelle			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	6,40 %	6,50 %	7,00 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	3,50	3,50	3,50
Taux de rendement moyen pondéré prévu à long terme des actifs du régime ⁴	6,75	6,75	6,75
Hypothèses actuarielles utilisées pour calculer les obligations au titre des prestations constituées en fin de période			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	5,20 %	6,40 %	6,50 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	3,50	3,50	3,50
Taux de rendement moyen pondéré prévu à long terme des actifs du régime ⁴	6,75	6,75	6,75

¹ Comprend le rendement prévu des actifs du régime de 111 millions de dollars (101 millions de dollars en 2004; 85 millions de dollars en 2003) moins le rendement réel des actifs du régime de 260 millions de dollars (165 millions de dollars en 2004; 115 millions de dollars en 2003).

² Comprend la perte constatée de 9 millions de dollars pour l'exercice 2005 (15 millions de dollars en 2004; 13 millions de dollars en 2003) moins les pertes actuarielles sur les obligations au titre des prestations projetées

subies au cours de l'exercice de 309 millions de dollars (46 millions de dollars en 2004; 93 millions de dollars en 2003).

³ Comprend la dotation aux amortissements pour les modifications du régime de 6 millions de dollars pour l'exercice 2005 (1 million de dollars en 2004; 1 million de dollars en 2003) moins la perte réelle liée aux modifications du régime de 54 millions de dollars pour l'exercice (8 millions de dollars en 2004; néant en 2003).

⁴ Déduction faite des frais et charges.

AUTRES RÉGIMES DE RETRAITE

Régime de retraite de CT

Par suite de l'acquisition de CT, la Banque est le promoteur d'un régime de retraite comprenant un volet à prestations déterminées et un volet à cotisations déterminées. Le volet à prestations déterminées du régime a cessé d'être offert aux nouveaux participants après le 31 mai 1987. Les employés de CT qui ont adhéré au régime le 1^{er} juin 1987 ou après cette date n'étaient admissibles qu'au volet à cotisations déterminées. Depuis

août 2002, le volet à cotisations déterminées du régime n'est plus offert, et les employés participant et les employés admissibles à ce régime peuvent maintenant adhérer au régime de retraite principal de la Banque. Le financement du volet à prestations déterminées est assuré par les cotisations de la Banque et des participants au régime. Le tableau suivant présente la situation financière du volet à prestations déterminées du régime de CT. Les actifs du régime et les obligations en vertu du régime sont évalués au 31 juillet.

Obligations et actifs du régime de retraite de CT

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Obligations au titre des prestations projetées à la fin de la période	352 \$	308 \$	307 \$
Actifs du régime à la juste valeur marchande à la fin de la période	365	308	309
Charge de retraite payée d'avance	79	53	54
Charge de retraite	5	4	3

Régime de retraite de TD Banknorth

TD Banknorth offre un régime de retraite à prestations déterminées non contributif qui couvre la quasi-totalité des employés permanents à temps plein. Des régimes de retraite complémentaires ont également été adoptés à l'intention de certains dirigeants clés. En outre, TD Banknorth et ses filiales ont mis en place des régimes d'avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite limités qui offrent des prestations d'assurance

médicale et d'assurance vie à un groupe restreint d'employés et d'administrateurs qui satisfont à des exigences minimales d'âge et d'années de service.

Le tableau suivant présente la situation financière du volet à prestations déterminées du régime de retraite de TD Banknorth. Les actifs du régime et les obligations en vertu du régime sont évalués au 31 décembre 2004.

Obligations et actifs du régime de TD Banknorth

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Obligations au titre des prestations projetées à la fin de la période	278 \$	s.o.	s.o.
Actifs du régime à la juste valeur marchande à la fin de la période	307		
Charge de retraite payée d'avance	112		
Charge de retraite ¹	5		

¹ Charge de retraite pour la période de sept mois terminée le 30 septembre 2005

Régimes de retraite complémentaires

Le tableau suivant présente la situation financière des plus importants régimes de retraite complémentaires des employés de la Banque, lesquels sont financés en partie par les employés admissibles. Les actifs et les obligations des régimes d'avantages sociaux sont évalués au 31 juillet.

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Obligations au titre des prestations projetées à la fin de la période	328 \$	289 \$	267 \$
Actifs des régimes à la juste valeur à la fin de la période	5	9	11
Passif au titre des prestations constituées	226	205	187
Charge de retraite	29	28	25

Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Montants constatés au bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004
Autres actifs		
Régime de retraite à prestations déterminées de CT	79 \$	53 \$
Régime de retraite principal	422	416
Régime de retraite à prestations déterminées de TD Banknorth et autres, montant net	105	–
Charge de retraite reportée	606	469
Autres passifs		
Régime d'avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite autres que les prestations de retraite	277	252
Régime d'avantages complémentaires de retraite	226	205
Autres avantages sociaux futurs	–	58
Passif au titre des prestations constituées	503	515
Montant net constaté au 31 octobre	103 \$	(46) \$

RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Outre ses régimes de retraite, la Banque offre certaines prestations d'assurance médicale, d'assurance vie et d'assurance dentaire aux employés à la retraite. Le tableau suivant présente la situation financière

des principaux régimes d'avantages complémentaires de retraite de la Banque. Les obligations des principaux régimes d'avantages complémentaires de retraite sont évalués au 31 juillet.

Obligations au titre des avantages complémentaires de retraite

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Variation des obligations au titre des prestations projetées			
Obligations au titre des prestations projetées au début de l'exercice	302 \$	268 \$	220 \$
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	10	9	8
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	20	19	16
Prestations versées	(7)	(8)	(5)
Pertes actuarielles	111	14	29
Obligations au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice	436	302	268
Perte nette non constatée découlant des résultats passés, écart entre les résultats réels et les prévisions établies et incidence des modifications d'hypothèses	157	48	34
Cotisations de l'employeur	2	2	1
Passif au titre des prestations constituées	277 \$	252 \$	233 \$
Charge annuelle			
La charge nette au titre des avantages complémentaires de retraite comprend les éléments suivants :			
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	10 \$	9 \$	8 \$
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	20	19	16
Pertes actuarielles	111	14	29
Écart entre les coûts attribuables à l'exercice et les coûts constatés au cours de l'exercice au titre de ce qui suit :			
Gains actuariels ¹	(110)	(14)	(29)
Charge au titre des avantages complémentaires de retraite	31 \$	28 \$	24 \$
Hypothèses actuarielles utilisées pour calculer la charge annuelle			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	6,60 %	6,75 %	7,00 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	3,50	3,50	3,50
Hypothèses actuarielles utilisées pour calculer les obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	5,30 %	6,60 %	6,75 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	3,50	3,50	3,50

¹ Comprend la perte de 1 million de dollars constatée pour l'exercice 2005 (néant en 2004; néant en 2003) moins les gains actuariels sur des obligations au titre de prestations projetées de 110 millions de dollars pour l'exercice (14 millions de dollars en 2004; 29 millions de dollars en 2003).

Le taux d'augmentation présumé du coût des soins de santé pour le prochain exercice utilisé pour prévoir le coût des prestations garanties par les principaux régimes d'avantages complémentaires de retraite est de 7,5 %. On a présumé une diminution graduelle du taux à 4,7 % d'ici 2014 et son maintien à ce niveau par la suite.

Pour 2005, l'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de un point de pourcentage du taux présumé de variation du coût des soins de santé sur la charge au titre des prestations correspond respectivement à une hausse de 6 millions de dollars et à une baisse de 4 millions de dollars et, sur les obligations au titre des prestations constituées, respectivement à une hausse de 97 millions de dollars et à une baisse de 76 millions de dollars.

FLUX DE TRÉSORERIE

Les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite et à ses principaux régimes d'avantages complémentaires de retraite sont comme suit :

Cotisations aux régimes de retraite

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Régime de retraite principal	57 \$	55 \$	152 \$
Régime de retraite à prestations déterminées de CT	31	2	40
Régimes de retraite complémentaires	8	8	8
Régimes d'avantages complémentaires de retraite	7	8	7
Total	103 \$	73 \$	207 \$

Cotisations estimatives

La Banque et ses filiales prévoient verser en 2006 des cotisations de 57 millions de dollars au régime de retraite principal de la Banque, de 3 millions de dollars au régime de retraite à prestations déterminées de CT, de 32 millions de dollars au régime de retraite à prestations déterminées de TD Banknorth, de 8 millions de dollars aux régimes de retraite complémentaires des employés de la Banque et de 11 millions de dollars aux principaux régimes d'avantages complémentaires de retraite. Le montant des cotisations futures peut changer si la Banque révisé le niveau de ses cotisations en cours d'exercice.

Versements estimatifs de prestations futures

Les versements estimatifs de prestations futures en vertu du régime de retraite principal de la Banque s'élèvent à 104 millions de dollars pour 2006; 104 millions de dollars pour 2007; 104 millions de dollars pour 2008; 104 millions de dollars pour 2009; 105 millions de dollars pour 2010 et 554 millions de dollars pour les exercices compris entre 2011 et 2015.

Les versements estimatifs de prestations futures en vertu des principaux régimes d'avantages complémentaires de retraite s'élèvent à 11 millions de dollars pour 2006; 11 millions de dollars pour 2007; 12 millions de dollars pour 2008; 13 millions de dollars pour 2009; 14 millions de dollars pour 2010 et 89 millions de dollars pour les exercices compris entre 2011 et 2015.

La Banque constate les impôts exigibles et futurs qui découlent de toutes les opérations comptabilisées dans les états financiers consolidés. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés d'après les taux d'imposition qui devraient s'appliquer lorsque les actifs ou les passifs sont présentés aux fins de l'impôt. La Banque établit une provision pour moins-value lorsqu'il est moins probable que la totalité des actifs d'impôts futurs constatés seront réalisés avant leur échéance.

La charge d'impôts totale pour 2005 figurant à l'état des résultats consolidé comprend environ 138 millions de dollars relatifs à TD Waterhouse. Des mesures internes ont été entreprises pour restructurer le groupe de sociétés TD Waterhouse afin que la Banque puisse conclure son opération avec Ameritrade (voir la note 23). Ces mesures ont été pratiquement achevées au cours de l'exercice 2005.

Charge d'impôts sur les bénéfices

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices – état des résultats consolidé			
Impôts exigibles	960 \$	675 \$	392 \$
Impôts futurs	(261)	128	(70)
	699	803	322
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices – bilan consolidé			
Impôts exigibles	96 ¹	399	481
Impôts futurs	–	–	(4)
	96	399	477
Total	795 \$	1 202 \$	799 \$
Impôts exigibles			
Fédéral	454 \$	586 \$	582 \$
Provincial	230	289	229
Étranger	372	199	62
	1 056	1 074	873
Impôts futurs			
Fédéral	(220)	62	(56)
Provincial	(105)	35	(16)
Étranger	64	31	(2)
	(261)	128	(74)
Total	795 \$	1 202 \$	799 \$

¹ Comprend des impôts exigibles de 141 millions de dollars provisionnés par l'entremise du bilan consolidé au 31 octobre 2005, et inclus dans l'écart de conversion. En outre, une économie de 45 millions de dollars au titre de la perte de couverture de change de TD Banknorth est incluse dans les écarts d'acquisition.

Figure ci-dessous un rapprochement des taux d'impôt prévus par la loi et des impôts sur les bénéfices avec les taux d'impôt réels et les charges d'impôts sur les bénéfices constatées dans l'état des résultats consolidé.

Rapprochement avec le taux d'impôt prévu par la loi

(en millions de dollars canadiens)	2005		2004		2003	
Impôts au taux d'impôt sur les bénéfices canadien prévu par la loi	1 072 \$	35,0 %	1 065 \$	35,1 %	477 \$	36,4 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :						
Dépréciation des écarts d'acquisition	–	–	–	–	114	8,7
Dividendes reçus	(232)	(7,6)	(205)	(6,8)	(179)	(13,7)
Écarts de taux liés aux activités à l'étranger	(215)	(7,0)	(215)	(7,1)	(146)	(11,1)
Restructuration interne	163	5,3	8	0,2	–	–
Augmentation (réduction) des taux d'imposition fédéral et provinciaux futurs	–	–	52	1,7	(3)	(0,2)
Impôt fédéral des grandes sociétés	9	0,3	12	0,4	13	1,0
Divers – montant net	(98)	(3,2)	86	2,9	46	3,5
Charge d'impôts sur les bénéfices et taux d'impôt sur les bénéfices réel	699 \$	22,8 %	803 \$	26,4 %	322 \$	24,6 %

L'actif d'impôts futurs net présenté dans les autres actifs comprend ce qui suit :

Actif d'impôts futurs net

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004
Actifs d'impôts futurs		
Provision pour pertes sur créances	333 \$	339 \$
Locaux, matériel et mobilier	251	267
Revenus reportés	20	28
Valeurs mobilières	201	185
Écarts d'acquisition	85	109
Avantages sociaux	361	170
Divers	382	275
Total des actifs d'impôts futurs	1 633	1 373
Provision pour moins-value	(58)	(68)
Actifs d'impôts futurs	1 575	1 305
Passifs d'impôts futurs		
Actifs incorporels	(711)	(701)
Avantages sociaux	(146)	(144)
Divers	(198)	(202)
Passifs d'impôts futurs	(1 055)	(1 047)
Actif d'impôts futurs net ¹	520 \$	258 \$

¹ Sont inclus dans l'actif d'impôts futurs net au 31 octobre 2005 des actifs (passifs) d'impôts futurs de 254 millions de dollars ((72) millions de dollars en 2004) du Canada; de 247 millions de dollars (277 millions de dollars en 2004) des États-Unis et de 19 millions de dollars (53 millions de dollars en 2004) de l'étranger.

Les bénéfices de certaines filiales étrangères seraient imposables uniquement en cas de rapatriement au Canada. La Banque n'a pas constaté de passifs d'impôts futurs pour ces bénéfices non répartis étant donné qu'elle ne prévoit pas les rapatrier à l'heure actuelle. Si tous les bénéfices non répartis de ces filiales étrangères étaient rapatriés, les impôts estimatifs à payer atteindraient 264 millions de dollars au 31 octobre 2005 (186 millions de dollars en 2004).

NOTE 17 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux suivants présentent la juste valeur des instruments financiers figurant au bilan et hors bilan selon le mode d'évaluation établi ci-dessous. La juste valeur représente le prix estimatif auquel la Banque croit pouvoir échanger un instrument financier dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance entre parties consentantes. La juste valeur est nécessairement subjective et exige diverses méthodes d'évaluation et des hypothèses. Les valeurs sont fondées sur les montants estimatifs attribuables aux éléments d'actif et de passif et ne comportent pas d'estimation de la juste valeur des entités juridiques ou des activités d'exploitation sous-jacentes qui font partie des activités de la Banque. Tous les montants de juste valeur représentent une estimation ponctuelle qui peut varier selon la conjoncture du marché. La Banque calcule la juste valeur selon les méthodes d'évaluation et les hypothèses suivantes :

Dans le cas de certains actifs et passifs qui sont à court terme ou qui sont assortis de caractéristiques de taux variable, la juste valeur est considérée comme égale à la valeur comptable. Ces éléments ne figurent pas ci-dessous.

La juste valeur estimative du marché des valeurs mobilières, tant du compte de négociation que du compte de placements, est celle présentée à la note 2.

La juste valeur estimative reflète les variations des taux d'intérêt qui se sont produites depuis que les prêts ont été consentis ainsi que les changements dans la solvabilité des emprunteurs. En ce qui a trait aux prêts productifs à taux fixe, la juste valeur estimative est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus liés à ces prêts aux taux d'intérêt du marché pour les prêts ayant des risques de crédit similaires. La juste valeur estimative des prêts n'est pas rajustée pour tenir compte des protections de crédit que la Banque a achetées pour atténuer le risque de crédit. En ce qui a trait aux prêts à taux variable, les variations des taux d'intérêt ont une incidence minimale sur la juste valeur étant donné que les taux d'intérêt imputés aux prêts sont révisés régulièrement en fonction du marché. Dans ce cas, la juste valeur est présumée correspondre à la valeur comptable. La juste valeur des dérivés de crédit est présentée séparément.

La juste valeur estimative des dépôts à terme est établie par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au moyen des taux d'intérêt courants offerts pour les dépôts assortis de conditions similaires. La Banque considère la juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas définie comme égale à la valeur comptable, soit l'équivalent du montant dû à la date de présentation de l'information financière.

La juste valeur estimative des billets et des débiteures subordonnés est calculée en fonction des cours du marché.

Actifs et passifs financiers

(en millions de dollars canadiens)	2005		2004	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
Bilan consolidé				
Actif				
Valeurs mobilières	108 096 \$	108 883 \$	98 280 \$	98 828 \$
Prêts	152 243	152 359	123 924	124 224
Passifs				
Dépôts	246 981	247 009	206 893	207 198
Billets et débiteures subordonnés	5 138	5 497	5 644	5 920

La juste valeur estimative des instruments financiers dérivés négociés en bourse est déterminée d'après les cours du marché, plus ou moins les règlements de marge quotidiens. Ainsi, ces instruments ont une juste valeur minimale, car ils sont réellement réglés sur une base quotidienne. La juste valeur estimative des instruments financiers dérivés négociés hors bourse est calculée à l'aide de modèles d'évaluation qui tiennent compte des cours et des prix courants des instruments sous-jacents ayant des échéances et des caractéristiques similaires.

La juste valeur est déterminée d'après le point médian entre les cours boursiers dans la mesure du possible. La valeur du marché des dérivés négociés hors bourse est estimée à l'aide de modèles reconnus, mais elle est comptabilisée déduction faite des rajustements de valeur qui tiennent compte de la nécessité de couvrir les risques de marché, d'illiquidité, de modèle et de crédit qui ne sont pas nécessairement couverts par les modèles. Au besoin, si le modèle comprend des intrants qui ne sont pas observables sur le marché, tout gain ou toute perte relatif à un contrat lors de sa mise en place est différé et comptabilisé sur la durée du contrat à mesure que les intrants deviennent observables.

Juste valeur des instruments financiers dérivés (voir également la note 19)

(en millions de dollars canadiens)	2005				2004	
	Juste valeur moyenne pour l'exercice ¹		Juste valeur à la fin de l'exercice		Juste valeur à la fin de l'exercice	
	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative
Instruments financiers dérivés détenus ou émis à des fins de transaction :						
Contrats sur taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	34 \$	40 \$	28 \$	19 \$	33 \$	51 \$
Swaps	14 521	15 081	11 683	12 032	13 563	13 990
Options vendues	–	1 556	–	1 567	–	1 196
Options acquises	1 018	–	1 014	–	798	–
Total des contrats sur taux d'intérêt	15 573	16 677	12 725	13 618	14 394	15 237
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	6 468	5 066	4 656	3 727	6 780	6 093
Swaps	2 278	466	2 786	525	1 653	356
Swaps de taux et de devises	5 589	6 306	5 118	6 573	5 771	5 803
Options vendues	–	949	–	986	–	1 025
Options acquises	896	–	869	–	908	–
Total des contrats de change	15 231	12 787	13 429	11 811	15 112	13 277
Dérivés de crédit	737	672	484	674	719	581
Autres contrats ²	4 143	5 265	7 013	7 395	3 472	4 778
Juste valeur – transaction	35 684 \$	35 401 \$	33 651 \$	33 498 \$	33 697 \$	33 873 \$
Instruments financiers dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction :						
Contrats sur taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux			– \$	– \$	2 \$	1 \$
Swaps			506	361	720	783
Options vendues			–	–	–	–
Options acquises			32	–	45	–
Total des contrats sur taux d'intérêt			538	361	767	784
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré			697	59	546	301
Swap de taux et de devises			6	612	–	779
Total des contrats de change			703	671	546	1 080
Dérivés de crédit			35	42	4	63
Autres contrats ²			539	–	276	2
Juste valeur – autres que de transaction			1 815	1 074	1 593	1 929
Total de la juste valeur			35 466 \$	34 572 \$	35 290 \$	35 802 \$

¹ La juste valeur moyenne des instruments financiers dérivés de transaction pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 est comme suit : positive de 30 199 millions de dollars et négative de 29 842 millions de dollars. Les moyennes sont calculées mensuellement.

² Comprennent les dérivés sur actions et sur marchandises.

NOTE 18 RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Banque gagne et paye de l'intérêt sur certains actifs et passifs. Dans la mesure où nos actifs, nos passifs et nos instruments financiers viennent à échéance ou font l'objet de refixation du prix à diverses dates, nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt. La gestion du risque de taux d'intérêt par la Banque est décrite à la rubrique «Gestion des risques» du rapport de gestion contenu dans le présent rapport annuel. Le tableau en page suivante présente la date d'échéance ou la date de refixation du prix, selon la plus proche, des instruments sensibles aux taux d'intérêt. Les dates de refixation contractuelles du prix peuvent être

rajustées selon les estimations de la direction à l'égard des remboursements ou des rachats anticipés qui n'ont pas de lien avec les variations des taux d'intérêt. Les opérations hors bilan comprennent uniquement les opérations qui ont été conclues à titre de couvertures d'éléments non compris dans le compte de négociation. Certains actifs et passifs sont présentés comme non sensibles aux taux bien que le profil présumé pour la gestion réelle puisse être différent. Les valeurs du compte de négociation sont présentées dans la catégorie à taux variable.

Risque de taux d'intérêt

(en milliards de dollars canadiens)								
2005	Taux variable	Moins de 3 mois	3 mois à un an	Total moins de un an	Un an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
Actif								
Liquidités et autres <i>Rendement réel</i>	0,1 \$	8,3 \$ 3,9 %	0,1 \$ 4,7 %	8,5 \$	– \$	– \$	4,9 \$	13,4 \$
Valeurs du compte de placement <i>Rendement réel</i>	0,5 \$	10,1 \$ 3,5 %	6,7 \$ 4,1 %	17,3 \$	19,0 \$ 3,9 %	3,6 \$ 4,1 %	2,4 \$	42,3 \$
Valeurs du compte de négociation	65,8 \$	– \$	– \$	65,8 \$	– \$	– \$	– \$	65,8 \$
Valeurs mobilières prises en pension <i>Rendement réel</i>	5,4 \$	15,1 \$ 2,7 %	3,6 \$ 3,8 %	24,1 \$	– \$	– \$	2,3 \$	26,4 \$
Prêts <i>Rendement réel</i>	21,2 \$	67,4 \$ 5,0 %	15,7 \$ 5,3 %	104,3 \$	42,5 \$ 5,4 %	4,1 \$ 5,6 %	1,3 \$	152,2 \$
Divers	40,1 \$	– \$	– \$	40,1 \$	– \$	– \$	25,0 \$	65,1 \$
Total de l'actif	133,1 \$	100,9 \$	26,1 \$	260,1 \$	61,5 \$	7,7 \$	35,9 \$	365,2 \$
Passif et avoir des actionnaires								
Dépôts <i>Rendement réel</i>	30,4 \$	108,8 \$ 1,7 %	39,6 \$ 3,2 %	178,8 \$	29,3 \$ 2,9 %	0,8 \$ 6,4 %	38,1 \$	247,0 \$
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	24,4 \$	– \$	– \$	24,4 \$	– \$	– \$	– \$	24,4 \$
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension <i>Rendement réel</i>	2,0 \$	5,6 \$ 2,4 %	1,2 \$ 4,9 %	8,8 \$	– \$	1,8 \$ 2,8 %	0,7 \$	11,3 \$
Billets et débiteures subordonnés <i>Rendement réel</i>	– \$	– \$	– \$	– \$	0,3 \$ 5,1 %	4,8 \$ 5,7 %	– \$	5,1 \$
Divers	39,5 \$	– \$	– \$	39,5 \$	0,3 \$	1,4 \$	20,3 \$	61,5 \$
Avoir des actionnaires	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	15,9 \$	15,9 \$
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	96,3 \$	114,4 \$	40,8 \$	251,5 \$	29,9 \$	8,8 \$	75,0 \$	365,2 \$
Position au bilan	36,8 \$	(13,5)\$	(14,7)\$	8,6 \$	31,6 \$	(1,1)\$	(39,1)\$	– \$
Total des montants à payer sur les instruments ¹ <i>Rendement réel</i>	– \$	(91,3)\$ 3,3 %	(3,2)\$ 2,8 %	(94,5)\$	(51,4)\$ 2,6 %	(3,4)\$ 5,9 %	– \$	(149,3)\$
Total des montants à recevoir sur les instruments ¹ <i>Rendement réel</i>	– \$	69,5 \$ 3,5 %	24,8 \$ 3,3 %	94,3 \$	50,7 \$ 3,7 %	4,3 \$ 6,2 %	– \$	149,3 \$
Position hors bilan	– \$	(21,8)\$	21,6 \$	(0,2)\$	(0,7)\$	0,9 \$	– \$	– \$
Position nette	36,8 \$	(35,3)\$	6,9 \$	8,4 \$	30,9 \$	(0,2)\$	(39,1)\$	– \$

¹ Notionnel

Risque de taux d'intérêt par monnaie

(en milliards de dollars canadiens)								
2005	Taux variable	Moins de 3 mois	3 mois à un an	Total moins de un an	Un an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
Monnaie canadienne – position au bilan	29,3 \$	(0,4)\$	(4,4)\$	24,5 \$	19,5 \$	(2,4)\$	(44,8)\$	(3,2)\$
Monnaie étrangère – position au bilan	7,5	(13,1)	(10,3)	(15,9)	12,1	1,3	5,7	3,2
Position au bilan	36,8	(13,5)	(14,7)	8,6	31,6	(1,1)	(39,1)	–
Monnaie canadienne – position hors bilan	–	(21,8)	9,4	(12,4)	3,4	1,2	–	(7,8)
Monnaie étrangère – position hors bilan	–	–	12,2	12,2	(4,1)	(0,3)	–	7,8
Position hors bilan	–	(21,8)	21,6	(0,2)	(0,7)	0,9	–	–
Position nette	36,8 \$	(35,3)\$	6,9 \$	8,4 \$	30,9 \$	(0,2)\$	(39,1)\$	– \$

Risque de taux d'intérêt

(en milliards de dollars canadiens)								
2004	Taux variable	Moins de 3 mois	3 mois à un an	Total moins de un an	Un an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
Total de l'actif	156,7 \$	48,2 \$	22,1 \$	227,0 \$	54,3 \$	7,4 \$	22,3 \$	311,0 \$
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	99,5	88,6	27,0	215,1	32,1	5,6	58,2	311,0
Position au bilan	57,2	(40,4)	(4,9)	11,9	22,2	1,8	(35,9)	–
Position hors bilan	–	(18,4)	6,6	(11,8)	4,0	7,8	–	–
Position nette	57,2 \$	(58,8)\$	1,7 \$	0,1 \$	26,2 \$	9,6 \$	(35,9) \$	– \$

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur tient aux fluctuations des taux d'intérêt et de change, des écarts de crédit, des prix des marchandises, des actions et d'autres mesures financières. Ces instruments comprennent les contrats de dérivés en matière de taux d'intérêt, de taux de change, d'actions, de marchandise et de crédit. La Banque les utilise pour gérer ses propres risques liés à ses stratégies d'investissement et de financement ou aux fins de transaction.

RELATIONS DE COUVERTURE

Le 1^{er} novembre 2003, la Banque a adopté prospectivement la note d'orientation de l'ICCA concernant la comptabilité relative aux relations de couverture. Cette note d'orientation établit les conditions à réunir pour pouvoir appliquer la comptabilité de couverture aux instruments dérivés. La note d'orientation traite particulièrement de l'identification, de la désignation, de la documentation et de l'appréciation de l'efficacité des relations de couverture aux fins de l'application ou de la cessation de la comptabilité de couverture.

Les dérivés détenus à des fins autres que de transaction de la Banque qui ont été désignés dans le cadre d'une relation de couverture et qui répondent aux critères d'efficacité sont considérés comme efficaces d'après la note d'orientation. Les relations de couverture inefficaces et les couvertures qui n'ont pas été désignées dans le cadre d'une relation de couverture sont comptabilisées à la juste valeur et entraîneront une volatilité des résultats.

Par suite de l'adoption de la note d'orientation, le portefeuille de swaps de défaut de crédit de la Banque, dont le notionnel est de 3,2 milliards de dollars, n'est pas admissible à la comptabilité de couverture et est comptabilisé à la juste valeur. L'incidence sur les résultats des dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture correspond à un bénéfice de 17 millions de dollars après impôts pour l'exercice 2005 (perte de 50 millions de dollars en 2004).

Les couvertures sur les engagements de taux d'intérêt sont également comptabilisées à la juste valeur. Le coût initial d'engagement, déduction faite des remboursements, est reporté et amorti sur la durée de vie de l'hypothèque sous-jacente.

DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS AUTRES QUE DE TRANSACTION

Les dérivés utilisés aux fins de gestion des risques sont classés généralement comme des produits dérivés détenus à des fins autres que de transaction et la comptabilité de couverture y est appliquée. Ces dérivés sont en général comptabilisés hors bilan à titre de couvertures, et les gains et les pertes réalisés et latents qui en découlent sont passés en résultats de la même manière que l'actif ou le passif financier couvert constaté au bilan, ou que l'opération couverte prévue hors bilan. Les primes sur les options achetées sont différées lors de la mise en place et amorties par imputation dans les autres revenus sur la durée du contrat. Pour que les instruments financiers dérivés détenus à des fins autres que de transaction puissent faire l'objet d'une comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être documentée lors de la mise en place, et ces instruments et le risque couvert doivent avoir une corrélation inverse étroite de sorte que les variations de valeur des dérivés compenseront en grande partie les incidences du risque couvert pour la Banque tout au long de la relation de couverture. Si ces conditions ne sont pas réunies, le contrat de dérivé détenu à des fins autres que de transaction est constaté à sa juste valeur, et les gains et les pertes sont passés en résultats.

Une relation de couverture est résiliée dans les cas suivants : lorsqu'elle cesse d'être très efficace; si l'actif ou le passif sous-jacent est liquidé ou résilié ou s'il n'est plus probable que l'opération prévue se réalise et que les dérivés demeurent en cours; si l'instrument de couverture n'est plus désigné comme tel. Dans un tel cas, le gain ou la perte connexe réalisé ou latent est reporté et constaté à mesure que le risque antérieurement couvert a une incidence sur le résultat net de la Banque.

DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

La Banque recourt à des contrats de dérivés détenus à des fins de transaction afin de répondre aux besoins de ses clients et de disposer de positions de transaction et aussi, dans certains cas, à des fins de gestion des risques. Ces dérivés sont évalués à la juste valeur, et les gains et pertes réalisés ou latents qui en résultent sont constatés immédiatement dans les autres revenus.

CATÉGORIES DE PRODUITS DÉRIVÉS

La Banque utilise des instruments financiers dérivés, comme il est décrit ci-après.

Les swaps de taux comportent l'échange d'obligations de paiements d'intérêts à taux fixe et à taux variable sur un notionnel déterminé. Les swaps de devises comprennent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe dans diverses monnaies étrangères. Les swaps de taux et de devises comportent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe et à taux variable dans deux monnaies différentes.

Les contrats de garantie de taux sont des contrats garantissant un taux d'intérêt devant être payé ou reçu à l'égard d'un notionnel pour une période préétablie commençant à une date future donnée.

Les contrats de change à terme sont des engagements d'acheter ou de vendre des monnaies étrangères qui seront livrées à une date future donnée et à un cours stipulé d'avance.

Les contrats à terme normalisés sont des engagements d'acheter ou de livrer une marchandise ou un instrument financier à une date future donnée et à un prix déterminé. Ils sont négociés selon des montants normalisés sur des marchés organisés et sont assujettis à des marges au comptant calculées quotidiennement.

Les options sont des contrats entre deux parties, en vertu desquels le vendeur de l'option accorde à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date future ou avant, un montant déterminé d'un instrument financier à un prix stipulé d'avance. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

Certaines obligations de la Banque en matière de dépôt, qui varient selon le rendement de certains titres en actions ou indices boursiers, pourraient être assujetties à un montant minimum de rachat garanti et incorporent un dérivé. En raison de cette note d'orientation, la Banque comptabilise, à la juste valeur, les dérivés incorporés dans ces obligations de verser un montant variable, en constatant dans les résultats les variations de la juste valeur à mesure qu'elles se produisent. La Banque ne prévoit aucune volatilité future des résultats comme conséquence de cette modification comptable étant donné que la couverture des dérivés incorporés est efficace.

La Banque négocie également des dérivés d'actions, de marchandises et de crédit sur les marchés boursiers et sur les marchés hors bourse.

Les notionnels, sur lesquels les paiements sont fondés, ne reflètent pas le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés.

Instruments financiers dérivés négociés hors bourse et en bourse

(en milliards de dollars canadiens)					2005	2004
Notionnel	Détenus à des fins de transaction			Détenus à des fins autres que de transaction	Total	Total
	Hors bourse	En bourse	Total			
Contrats de taux						
Contrats à terme normalisés	– \$	267,9 \$	267,9 \$	– \$	267,9 \$	271,3 \$
Contrats de garantie de taux	102,9	–	102,9	1,0	103,9	129,0
Swaps	903,2	–	903,2	114,3	1 017,5	866,2
Options vendues	88,2	1,5	89,7	–	89,7	72,7
Options achetées	62,0	0,9	62,9	20,9	83,8	76,9
Total des contrats de taux	1 156,3	270,3	1 426,6	136,2	1 562,8	1 416,1
Contrats de change						
Contrats à terme normalisés	–	0,4	0,4	–	0,4	–
Contrats à terme de gré à gré	310,0	–	310,0	21,2	331,2	337,9
Swaps	14,2	–	14,2	–	14,2	10,7
Swaps de taux et de devises	150,6	–	150,6	10,0	160,6	127,1
Options vendues	35,2	–	35,2	–	35,2	45,0
Options achetées	44,9	–	44,9	–	44,9	44,2
Total des contrats de change	554,9	0,4	555,3	31,2	586,5	564,9
Dérivés de crédit	101,0	–	101,0	3,4	104,4	83,6
Autres contrats ¹	100,4	81,7	182,1	2,6	184,7	105,2
Total	1 912,6 \$	352,4 \$	2 265,0 \$	173,4 \$	2 438,4 \$	2 169,8 \$

¹ Comprennent les dérivés d'actions et de marchandises.

Instruments financiers dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance

(en milliards de dollars canadiens)					2005	2004
Notionnel	Durée jusqu'à l'échéance				Total	Total
	Moins de un an	Un an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
Contrats de taux						
Contrats à terme normalisés	185,4 \$	82,3 \$	0,2 \$	– \$	267,9 \$	271,3 \$
Contrats de garantie de taux	100,4	3,4	–	0,1	103,9	129,0
Swaps	380,5	290,7	139,8	206,5	1 017,5	866,2
Options vendues	38,1	26,6	10,6	14,4	89,7	72,7
Options achetées	36,0	26,1	7,6	14,1	83,8	76,9
Total des contrats de taux	740,4	429,1	158,2	235,1	1 562,8	1 416,1
Contrats de change						
Contrats à terme normalisés	0,4	–	–	–	0,4	–
Contrats à terme de gré à gré	294,2	27,1	9,7	0,2	331,2	337,9
Swaps	1,7	2,5	3,1	6,9	14,2	10,7
Swaps de taux et de devises	44,7	43,1	25,1	47,7	160,6	127,1
Options vendues	26,8	4,8	3,3	0,3	35,2	45,0
Options achetées	35,4	4,1	3,2	2,2	44,9	44,2
Total des contrats de change	403,2	81,6	44,4	57,3	586,5	564,9
Dérivés de crédit	13,2	24,3	39,2	27,7	104,4	83,6
Autres contrats ¹	118,1	47,8	14,7	4,1	184,7	105,2
Total	1 274,9 \$	582,8 \$	256,5 \$	324,2 \$	2 438,4 \$	2 169,8 \$

¹ Comprennent les dérivés d'actions et de marchandises.

RISQUE DE CRÉDIT LIÉ AUX DÉRIVÉS

La Banque est exposée à un risque de marché en raison de l'instabilité des cours sur le marché des dérivés et le marché au comptant découlant des fluctuations des taux d'intérêt et de change, des cours des actions et des écarts de crédit. Ce risque est géré par des cadres dirigeants qui sont responsables des activités de transaction de la Banque et est contrôlé de façon indépendante par le groupe Gestion des risques de la Banque.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés correspond au risque de perte financière qu'assume la Banque si une contrepartie n'honore pas ses obligations envers elle. La section du crédit de trésorerie est responsable de l'application des politiques de crédit établies par la Banque pour la gestion du risque de crédit lié aux dérivés ainsi que de la conformité à ces politiques. Nous soumettons nos expositions à ce risque de crédit aux mêmes approbations, limites et normes de surveillance que nous utilisons pour d'autres opérations qui créent un risque

de crédit, notamment l'évaluation de la solvabilité des contreparties, et le contrôle de la taille des portefeuilles, de leur diversification et de la structure des échéances.

Dans le tableau suivant, le coût de remplacement courant, qui correspond à la juste valeur positive de tous les instruments financiers dérivés en cours, représente le risque de crédit maximal de la Banque lié aux dérivés. Le montant de l'équivalent-crédit correspond au total du coût de remplacement courant et du risque futur éventuel, lequel est calculé par l'application de facteurs fournis par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada au notionnel des instruments. Le montant pondéré en fonction des risques est déterminé par l'application des mesures standard du risque de crédit de contrepartie au montant de l'équivalent-crédit.

Risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés

(en millions de dollars canadiens)	2005			2004		
	Coût de remplacement courant ¹	Équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques	Coût de remplacement courant ¹	Équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques
Contrats de taux						
Contrats de garantie de taux	28 \$	47 \$	10 \$	34 \$	116 \$	24 \$
Swaps	12 429	17 468	4 077	14 283	19 294	4 787
Options achetées	1 030	1 409	297	797	1 092	222
Total des contrats de taux	13 487	18 924	4 384	15 114	20 502	5 033
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	5 217	9 618	2 154	7 248	11 558	2 582
Swaps	2 786	3 603	1 032	1 653	2 336	665
Swaps de taux et de devises	5 111	12 543	2 761	5 772	11 952	2 682
Options achetées	857	1 725	358	908	1 580	341
Total des contrats de change	13 971	27 489	6 305	15 581	27 426	6 270
Dérivés de crédit	332	5 994	1 329	719	7 396	1 327
Autres contrats ²	5 426	10 378	3 050	2 444	5 222	1 668
Total des instruments financiers dérivés	33 216 \$	62 785 \$	15 068 \$	33 858 \$	60 546 \$	14 298 \$
Moins l'incidence des accords généraux de compensation et des garanties	19 282	31 145	7 900	21 849	32 439	8 030
Total	13 934 \$	31 640 \$	7 168 \$	12 009 \$	28 107 \$	6 268 \$

¹ Les instruments négociés en bourse et les contrats de change à terme dont l'échéance initiale est d'au plus 14 jours sont exclus selon les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Le

total de la juste valeur positive des contrats exclus s'élevait à 2 250 millions de dollars au 31 octobre 2005 (1 432 millions de dollars en 2004).

² Comprennent les dérivés d'actions et de marchandises.

Coût de remplacement courant des dérivés

(en millions de dollars canadiens)	Canada ¹		États-Unis ¹		Autres pays ¹		Total	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Services financiers	13 724 \$	13 693 \$	97 \$	132 \$	13 806 \$	14 606 \$	27 627 \$	28 431 \$
Gouvernements	2 320	2 094	–	–	234	263	2 554	2 357
Divers	1 888	1 585	121	183	1 026	1 302	3 035	3 070
Coût de remplacement courant	17 932 \$	17 372 \$	218 \$	315 \$	15 066 \$	16 171 \$	33 216 \$	33 858 \$
Moins l'incidence des accords généraux de compensation et des garanties							19 282	21 849
Total							13 934 \$	12 009 \$
Par région de risque ultime²					2005	2004	2005	2004
					% rép.	% rép.		
Canada					6 020 \$	5 015 \$	43,2	41,8
États-Unis					2 189	1 873	15,7	15,6
Autres pays								
Royaume-Uni					1 285	703	9,2	5,9
Autres pays européens					3 367	2 982	24,2	24,8
Australie et Nouvelle-Zélande					685	1 012	4,9	8,4
Japon					80	106	0,6	0,9
Autres pays asiatiques					43	56	0,3	0,5
Amérique latine et Caraïbes					90	76	0,6	0,6
Moyen-Orient et Afrique					175	186	1,3	1,5
Total autres pays					5 725	5 121	41,1	42,6
Total du coût de remplacement courant					13 934 \$	12 009 \$	100,0	100,0

¹ D'après le lieu de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

² Après l'incidence des accords généraux de compensation et des garanties.

NOTE 20 PASSIF ÉVENTUEL, ENGAGEMENTS ET GARANTIES

LITIGES

Au cours de l'exercice 2005, la Banque a augmenté de 365 millions de dollars ses réserves pour litiges éventuels compte tenu des réclamations relatives à Enron, portant la réserve totale à cet égard à environ 641 millions de dollars. Les deux principales poursuites relatives à Enron auxquelles la Banque est partie sont le recours collectif touchant les valeurs mobilières et la procédure de faillite. La Banque estime qu'il est prudent d'accroître la réserve à ce niveau. Cependant, il est possible que des réserves additionnelles doivent être constituées. Les réserves additionnelles, le cas échéant, ne peuvent être déterminées de manière raisonnable pour de nombreuses raisons, y compris le fait que les autres

règlements ne sont généralement pas des points de comparaison appropriés, que les autres règlements sont disparates et qu'il est difficile de prédire les actions futures d'autres parties au litige. La Banque a également accepté de régler les réclamations devant le tribunal de la faillite pour un montant d'environ 160 millions de dollars en 2005.

La Banque et ses filiales sont parties à diverses autres poursuites dans le cours normal des affaires, dont bon nombre se rapportent à des prêts. De l'avis de la direction, l'issue de ces poursuites, individuellement ou globalement, n'aura pas d'incidence défavorable marquée sur la situation financière de la Banque.

ENGAGEMENTS

Arrangements relatifs au crédit

Dans le cours normal des affaires, la Banque prend divers engagements et conclut des contrats de passif éventuel qui ne figurent pas au bilan. L'objectif principal de ces contrats est de rendre des fonds disponibles pour les besoins de financement des clients. La politique de la Banque sur les garanties à fournir relativement à ces contrats et les types de garanties détenues est habituellement la même que pour les prêts consentis par la Banque.

Les garanties financières à première demande et les garanties de bonne fin à première demande représentent des assurances irrévocables que la Banque effectuera les paiements dans l'éventualité où un client ne pourrait pas respecter ses obligations envers un tiers, et elles comportent les mêmes risques de crédit et les mêmes exigences de recours et de garanties additionnelles que les prêts consentis aux clients.

Les lettres de crédit documentaires et commerciales sont des instruments émis au nom du client autorisant un tiers, sous réserve de modalités et conditions particulières, à tirer des traites sur la Banque jusqu'à concurrence d'un certain montant. La Banque est exposée au risque que le client ne règle pas les montants des traites, et ceux-ci sont garantis par les actifs qui s'y rattachent.

Les engagements de crédit représentent la portion non utilisée des crédits autorisés sous forme de prêts et d'engagements de clients au titre d'acceptations.

La valeur des instruments de crédit indiqués ci-dessous représente le montant maximal du crédit additionnel que la Banque pourrait être obligée de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés.

Instruments de crédit

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004
Garanties financières à première demande et garanties de bonne fin à première demande	6 077 \$	5 429 \$
Lettres de crédit documentaires et commerciales	695	691
Engagements de crédit :		
Durée initiale d'un an ou moins	32 004	29 900
Durée initiale de plus d'un an	18 652	11 232
Total	57 428 \$	47 252 \$

Autres engagements

En 2004, la Banque a conclu une entente avec un tiers en vertu de laquelle ce dernier assurera l'exploitation du réseau de guichets automatiques de la Banque pour une période de sept ans au coût projeté total de 451 millions de dollars. Les engagements minimums futurs au titre du contrat de location-acquisition des guichets automatiques s'établiront à 66 millions de dollars pour 2006, 65 millions de dollars pour 2007, 59 millions de dollars pour 2008, 57 millions de dollars pour 2009, 55 millions de dollars pour 2010 et 69 millions de dollars pour 2011.

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a conclu une entente avec un tiers en vertu de laquelle ce dernier fournira des services de soutien informatique et de réseau pendant sept ans. Au cours de 2005, la Banque a engagé des coûts de 138 millions de dollars et, en raison des prestations de services supplémentaires acquises, l'obligation résiduelle projetée s'établit à 141 millions de dollars pour 2006, 135 millions de dollars pour 2007, 131 millions de dollars pour 2008, 127 millions de dollars pour 2009 et 123 millions de dollars pour 2010.

De plus, la Banque a un engagement de financer des placements du portefeuille des services de banque d'affaires pour une somme de 514 millions de dollars.

Engagements ou contrats de location à long terme

La Banque a des obligations en vertu de contrats de location à long terme non résiliables visant les locaux et le matériel et le mobilier. Les engagements minimums futurs aux termes de contrats de location-exploitation pour les locaux et le matériel et le mobilier, dans les cas où le loyer annuel est supérieur à 100 mille dollars, sont évalués à 319 millions de dollars pour 2006; 280 millions de dollars pour 2007; 254 millions de dollars pour 2008; 218 millions de dollars pour 2009, 178 millions de dollars pour 2010 et 580 millions de dollars pour 2011 et par la suite.

Les frais de location nets relatifs aux locaux et au matériel et au mobilier imputés au bénéfice net de l'exercice terminé le 31 octobre 2005 ont été de 579 millions de dollars (539 millions de dollars en 2004).

Prêts de valeurs mobilières

Dans le cours normal des affaires, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont cédés en nantissement de passifs. Au 31 octobre 2005, des valeurs mobilières et d'autres actifs d'une valeur comptable de 35 milliards de dollars (26 milliards de dollars en 2004) avaient été cédés en nantissement relativement à des valeurs mobilières vendues à découvert ou mises en pension. En outre, au 31 octobre 2005, des actifs d'une valeur comptable de 10 milliards de dollars (4 milliards de dollars en 2004) avaient été déposés dans le but de participer aux systèmes de compensation et de

paiement ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales de territoires étrangers ou encore à titre de garantie pour les règlements de contrats auprès de bourses de dérivés ou d'autres contreparties de dérivés.

Dans le cours normal des affaires, la Banque prête des valeurs mobilières non libérées de clients, ou ses propres valeurs mobilières, à des emprunteurs à condition que les prêts soient entièrement garantis. Les valeurs mobilières faisant l'objet de prêts au 31 octobre 2005 s'élevaient à 6 milliards de dollars (5 milliards de dollars en 2004).

GARANTIES

Une garantie s'entend d'un contrat qui peut obliger éventuellement la Banque à faire des paiements à une partie i) en raison de changements dans un sous-jacent représentant un taux d'intérêt, un taux de change, le prix d'une valeur mobilière ou d'une marchandise, un indice de prix ou une autre variable, qui est lié à un actif, à un passif ou à un titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie; ii) en raison de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou iii) en raison du manquement d'une autre partie à son obligation de rembourser sa dette à l'échéance.

Les garanties importantes que la Banque a fournies à d'autres parties comprennent les suivantes :

Actifs vendus avec recours

Relativement à la vente de certains actifs, la Banque fait habituellement des déclarations sur les actifs sous-jacents à l'égard desquels elle peut avoir une obligation de rachat ou d'indemnisation de l'acheteur de toute perte. En général, la durée de ces garanties ne dépasse pas deux ans.

Rehaussements de crédit

La Banque garantit des paiements à des contreparties dans l'éventualité où les rehaussements de crédit de tiers à l'appui d'une catégorie d'actifs seraient insuffisants. La durée de ces facilités de crédit ne dépasse pas 20 ans.

Options vendues

Les options vendues sont des contrats en vertu desquels la Banque concède à l'acheteur le droit futur, mais non l'obligation, de vendre ou d'acheter, à une date déterminée ou avant, une part précise d'un instrument financier à un prix convenu au moment où l'option est conclue et qui peut être réglé en nature ou en espèces.

Les options vendues peuvent être utilisées par la contrepartie pour couvrir le risque de change, le risque lié aux actions, le risque de crédit, le risque sur marchandises et le risque de taux d'intérêt. La Banque ne cherche pas à déterminer, aux fins comptables, si les clients concluent ces contrats d'instrument dérivé à des fins de transaction ou à des fins de couverture et n'a pas déterminé si le bénéficiaire de la garantie possède l'actif ou le passif rattaché au sous-jacent. Par conséquent, la Banque ne peut pas déterminer quels contrats constituent des «garanties» suivant la définition qui en est donnée dans la note d'orientation concernant la comptabilité. La Banque emploie un cadre de risque pour définir les tolérances aux risques et elle établit des limites visant à assurer que les pertes ne dépassent pas les limites prédéfinies acceptables. En raison de la nature de ces contrats, la Banque ne peut pas faire d'estimations raisonnables du montant maximal à verser éventuellement à des contreparties. Au 31 octobre 2005, le notionnel total des options vendues était de 191 milliards de dollars (139 milliards de dollars en 2004).

Ententes d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prévoit des indemnisations dans des ententes avec diverses contreparties à des opérations, comme des ententes de prestation de services, des opérations de crédit-bail et des ententes liées à des acquisitions et à des cessions. Dans la mesure permise par la loi, la Banque prévoit également des indemnisations pour les administrateurs et les dirigeants contre qui certaines poursuites pourraient être intentées dans l'exercice de leurs fonctions à la Banque. En vertu de ces ententes, la Banque peut être tenue d'indemniser les contreparties des coûts engagés par suite de diverses éventualités, comme des modifications des lois et des règlements et des réclamations en litige. Étant donné la nature des ententes d'indemnisation, la Banque n'est pas en mesure de procéder à une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait éventuellement être tenue de verser à ces contreparties.

Le tableau ci-après contient un résumé, aux 31 octobre, du montant maximal des paiements futurs qui pourraient être versés en vertu des accords de garantie, compte non tenu des recouvrements possibles en vertu des dispositions de recours ou à même les sûretés détenues ou données en garantie.

Montant maximal possible des paiements futurs

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004
Garanties financières à première demande et garanties de bonne fin à première demande	6 077 \$	5 429 \$
Actifs vendus avec recours	1 174	1 869
Rehaussements de crédit	117	117
Total	7 368 \$	7 415 \$

NOTE 21 CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Il existe une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre d'emprunteurs ou de contreparties engagés dans des activités similaires sont situés dans la même région ou ont des caractéristiques économiques comparables. L'aptitude de ces emprunteurs ou

contreparties à respecter des obligations contractuelles peut être également touchée par l'évolution de la conjoncture économique, politique ou autre. Notre portefeuille pourrait être sensible à l'évolution de la conjoncture dans certaines régions.

(en millions de dollars canadiens)	Actifs au bilan ¹		Instruments financiers hors bilan			
	2005	2004	Instruments de crédit ^{2,3}		Instruments financiers dérivés ^{4,5}	
			2005	2004	2005	2004
Canada	80 %	92 %	60 %	70 %	28 %	27 %
États-Unis	19	6	37	24	27	26
Royaume-Uni	–	1	2	3	10	8
Europe (sauf le Royaume-Uni)	–	–	–	–	28	29
Autres pays	1	1	1	3	7	10
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	152 243 \$	123 924 \$	57 428 \$	47 252 \$	33 216 \$	33 858 \$

¹ Le secteur de l'immobilier a représenté 7 % (2,6 % en 2004) du total des prêts et des engagements de clients au titre d'acceptations.

² Au 31 octobre 2005, la Banque avait des engagements et des contrats de passif éventuel s'établissant à 57 428 millions de dollars (47 252 millions de dollars en 2004), y compris des engagements de crédit totalisant 50 656 millions de dollars (41 132 millions de dollars en 2004), dont le risque de crédit se répartissait comme ci-dessus.

³ En ce qui concerne les engagements de crédit, les secteurs d'activité dont la concentration était égale ou supérieure à 5 % de la concentration totale se présentaient comme suit au 31 octobre 2005 : institutions financières, 45 % (53 % en 2004) et immobilier résidentiel, 8 % (1 % en 2004).

⁴ Au 31 octobre 2005, le coût de remplacement courant des instruments financiers dérivés s'élevait à 33 216 millions de dollars (33 858 millions de dollars en 2004). D'après la région de la contrepartie ultime, le risque de crédit se répartissait comme ci-dessus.

⁵ La plus importante concentration par type de contrepartie était auprès d'autres institutions financières, qui constituaient 83 % du total (84 % en 2004). La deuxième plus importante concentration était auprès des gouvernements et représentait 7 % du total. Aucun autre secteur ne dépassait 4 % du total.

NOTE 22 INFORMATION SECTORIELLE

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des secteurs suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Services bancaires en gros et Gestion de patrimoine.

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada comprend les services bancaires aux particuliers et aux entreprises au Canada ainsi que les activités mondiales d'assurance (à l'exclusion des États-Unis) et offre des produits et des services financiers et commerciaux de même que des produits et services d'assurance aux particuliers et aux petites entreprises. Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis offre des services bancaires, des services d'assurance, des services de gestion de patrimoine, des services aux commerçants, des services hypothécaires bancaires de même que d'autres services financiers dans le nord-est des États-Unis. Le secteur Services bancaires en gros offre des produits et des services financiers aux grandes sociétés, aux gouvernements et aux institutions. Le secteur Gestion de patrimoine procure des produits et des services de placement à des investisseurs institutionnels et de détail.

Les autres activités commerciales de la Banque ne sont pas considérées comme des secteurs isolables et sont par conséquent regroupées au sein du secteur Siège social. Ce secteur comprend les activités liées au portefeuille de prêts secondaires, l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, l'élimination de certains rajustements en équivalence fiscale, les économies fiscales au niveau de l'entreprise ainsi que les revenus, les frais et les impôts résiduels non répartis.

Les résultats de chaque secteur reflètent les revenus, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Étant donné la structure complexe de la Banque, son modèle d'information de gestion fait intervenir diverses estimations, hypothèses, répartitions et méthodes de gestion axées sur

le risque pour calculer les prix de cession interne des fonds, les revenus intersectoriels, les taux d'imposition des bénéficiaires, les fonds propres, et les charges indirectes, de même que les cessions de coûts pour mesurer les résultats par secteur. Les prix de cession des fonds sont généralement calculés aux taux du marché. Les revenus intersectoriels sont négociés entre les secteurs et avoisinent la valeur fournie par le secteur qui les distribue. La charge ou l'économie d'impôts sur les bénéfices est en général ventilée entre les secteurs selon un taux d'imposition prévu par la loi, et elle peut être rajustée compte tenu des éléments et des activités propres à chaque secteur.

La Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après le bénéfice avant l'amortissement des actifs incorporels et elle indique, au besoin, que la mesure est avant l'amortissement des actifs incorporels. Par exemple, l'amortissement des actifs incorporels est sans incidence sur les revenus, mais il a un effet sur les charges. Cette mesure n'est pertinente que pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Gestion de patrimoine étant donné que les secteurs Services bancaires en gros et Siège social n'ont pas d'attributions d'actifs incorporels.

Le revenu d'intérêts net, surtout au sein des Services bancaires en gros, est calculé en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur des bénéficiaires non imposables ou exonérés d'impôt tels les dividendes est rajustée (augmentée) à leur valeur équivalente avant impôts. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer le revenu tiré de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle fournit en outre des éléments de comparaison plus significatifs du revenu d'intérêts net avec celui d'institutions semblables. Le rajustement selon l'équivalence fiscale présenté dans les résultats du secteur Services bancaires en gros est éliminé du secteur Siège social.

Résultat par secteur d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	Services bancaires en gros ¹	Gestion de patrimoine	Siège social ¹	Total
2005						
Revenu d'intérêts net	4 342 \$	705 \$	977 \$	643 \$	(659)\$	6 008 \$
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	373	4	52	–	(374)	55
Autres revenus	2 361	299	1 011	2 103	115	5 889
Frais autres que d'intérêts avant l'amortissement des actifs incorporels	3 773	549	1 325	2 083	506	8 236
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	2 557	451	611	663	(676)	3 606
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	855	161	189	231	(545)	891
Part des actionnaires sans contrôle	–	132	–	–	–	132
Bénéfice net (perte nette) avant l'amortissement des actifs incorporels	1 702 \$	158 \$	422 \$	432 \$	(131)\$	2 583 \$
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices						354
Bénéfice net comme présenté						2 229 \$
Total de l'actif	131 000 \$	35 700 \$	156 700 \$	25 600 \$	16 210 \$	365 210 \$
2004						
Revenu d'intérêts net	4 154 \$	s.o.	1 581 \$	492 \$	(454)\$	5 773 \$
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	373		41	–	(800)	(386)
Autres revenus	2 066		615	2 098	104	4 883
Frais autres que d'intérêts avant l'amortissement des actifs incorporels	3 650		1 289	2 047	395	7 381
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	2 197		866	543	55	3 661
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	747		278	191	(264)	952
Part des actionnaires sans contrôle	–		–	–	–	–
Bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels	1 450 \$		588 \$	352 \$	319 \$	2 709 \$
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices						477
Bénéfice net comme présenté						2 232 \$
Total de l'actif	123 200 \$		148 100 \$	24 900 \$	14 827 \$	311 027 \$
2003						
Revenu d'intérêts net	4 051 \$	s.o.	1 335 \$	421 \$	(370)\$	5 437 \$
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	460		15	–	(289)	186
Autres revenus	1 803		701	1 873	47	4 424
Frais autres que d'intérêts avant l'amortissement des actifs incorporels	3 463		1 689	2 234	206	7 592
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	1 931		332	60	(240)	2 083
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	689		92	145	(323)	603
Part des actionnaires sans contrôle	–		–	–	–	–
Bénéfice net (perte nette) avant l'amortissement des actifs incorporels	1 242 \$		240 \$	(85)\$	83 \$	1 480 \$
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices						491
Bénéfice net comme présenté						989 \$
Total de l'actif	115 700 \$		123 400 \$	21 100 \$	13 332 \$	273 532 \$

¹ L'augmentation du revenu d'intérêts net selon l'équivalence fiscale présentée dans les résultats du secteur Services bancaires en gros est éliminée dans le secteur Siège social.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES RÉSULTATS

Pour les besoins de la présentation des résultats selon la répartition géographique, nos secteurs sont répartis en trois groupes : Canada, États-Unis et autres pays. Les opérations sont généralement comptabilisées

d'après le lieu de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus et des actifs. Ce lieu correspond fréquemment au lieu de l'entité juridique qui mène les activités et au lieu du client.

(en millions de dollars canadiens)				
	Revenu total	Bénéfice (perte) avant charge d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	Bénéfice net (perte nette)	Total de l'actif
2005				
Canada	8 410 \$	1 408 \$	1 117 \$	232 783 \$
États-Unis	2 624	1 246	639	74 306
Autres pays	863	406	473	58 121
Total	11 897 \$	3 060 \$	2 229 \$	365 210 \$
2004				
Canada	7 967 \$	1 940 \$	1 368 \$	216 110 \$
États-Unis	1 559	434	259	41 506
Autres pays	1 130	661	605	53 411
Total	10 656 \$	3 035 \$	2 232 \$	311 027 \$
2003				
Canada	7 202 \$	916 \$	674 \$	191 817 \$
États-Unis	1 588	(11)	(23)	38 222
Autres pays	1 071	406	338	43 493
Total	9 861 \$	1 311 \$	989 \$	273 532 \$

NOTE 23 ACQUISITIONS ET CESSIONS

TD BANKNORTH

Le 1^{er} mars 2005, la Banque a acquis 51 % des actions en circulation de TD Banknorth. La contrepartie totale pour cette acquisition a atteint 5 100 millions de dollars, dont 3 112 millions de dollars au comptant et 1 988 millions de dollars en actions ordinaires. L'opération a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Les exercices de la Banque et de TD Banknorth ne coïncident pas. Les résultats de TD Banknorth depuis l'acquisition, le 1^{er} mars 2005, jusqu'au 30 septembre 2005 ont été regroupés avec les résultats de la Banque pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005. TD Banknorth est présentée comme un secteur distinct : Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

En mars 2005, TD Banknorth a achevé le rachat de 15,3 millions d'actions. Par suite de ce rachat, la Banque a augmenté de 4,5 % sa participation en actions dans TD Banknorth, la faisant passer à 55,5 %.

Le tableau suivant présente la totalité des actifs et des passifs de TD Banknorth aux dates d'acquisition. Les actifs et les passifs sont présentés à hauteur de 55,5 % à la juste valeur et à hauteur de 44,5 % au coût historique.

Actifs acquis et passifs

(en millions de dollars canadiens)	
Juste valeur des actifs acquis	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	928 \$
Valeurs mobilières	6 335
Prêts	24 581
Actifs incorporels	
Actifs incorporels liés à des dépôts de base	420
Autres actifs incorporels identifiables	137
Autres actifs	1 683
	34 084 \$
Moins les passifs pris en charge	
Dépôts	28 919 \$
Obligations relatives aux valeurs mobilières mises en pension	1 430
Autres passifs	198
Passifs d'impôts futurs sur les actifs incorporels	189
Billets, débentures et autres titres de créance subordonnés	670
	31 406 \$
Moins les liquidités utilisées pour le programme de rachat d'actions par TD Banknorth	603
Juste valeur des éléments identifiables de l'actif net acquis	
Part des actionnaires sans contrôle ¹	2 075 \$
	1 617
	458
Écart d'acquisition	4 642
Contrepartie totale	5 100 \$

¹ Comprend le coût historique de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels attribués à la part des actionnaires sans contrôle de 881 millions de dollars (écart d'acquisition de 831 millions de dollars; actifs incorporels de 50 millions de dollars).

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition n'est pas amorti, mais il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins annuellement. Les actifs incorporels sont amortis sur leur durée de vie économique, qui est de 5 à 18 ans, d'après leur durée de vie utile estimative.

Résultats d'exploitation combinés pro forma non vérifiés

L'information pro forma supplémentaire non vérifiée ci-dessous a été préparée compte tenu de l'acquisition de 55,5 % de TD Banknorth comme si elle avait eu lieu le 1^{er} novembre 2004. Ainsi, les résultats d'exploitation de la Banque sont regroupés avec le bénéfice présenté rajusté pour les dépôts de base et l'amortissement des autres actifs incorporels de TD Banknorth, les coûts relatifs à la fusion, l'impôt sur le capital et les coûts différentiels d'intérêts sur les dépôts.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les douze mois terminés le 31 octobre 2005
Revenu d'intérêts net	6 469 \$
Provision pour pertes sur créances	(78)
Autres revenus	5 976
Frais autres que d'intérêts	(9 307)
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	3 060
Charge d'impôts sur les bénéfices	(707)
Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle	2 353
Part des actionnaires sans contrôle	(137)
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	2 216 \$
Bénéfice par action (\$)	
De base	3,14 \$
Dilué	3,11

¹ Regroupent les résultats de la Banque pour les douze mois terminés le 31 octobre 2005 et ceux de TD Banknorth pour les douze mois terminés le 30 septembre 2005.

TD WATERHOUSE U.S.A. ET AMERITRADE

Le 22 juin 2005, la Banque a annoncé son intention de vendre son entreprise de courtage américaine, TD Waterhouse U.S.A., à Ameritrade Holding Corporation en échange d'une participation d'environ 32 % dans l'entité issue de la fusion. Peu après la clôture de l'opération, la Banque fera une offre publique d'achat visant une tranche supplémentaire de 7,9 % des actions afin de porter sa participation à un total de 39,9 %. La nouvelle entité portera la raison sociale TD Ameritrade. À l'heure actuelle, il est prévu que l'opération entraînera un gain à la vente d'environ 900 millions de dollars US après impôts, sous réserve du cours de l'action

d'Ameritrade à la clôture. La Banque a l'intention de comptabiliser son placement dans TD Ameritrade à la valeur de consolidation. Le même jour, la Banque a également annoncé son intention d'acheter la totalité des activités de courtage canadiennes d'Ameritrade pour une contrepartie au comptant de 60 millions de dollars US. La clôture des deux opérations devrait avoir lieu au début de l'exercice 2006 sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation du Canada et des États-Unis ainsi que des actionnaires d'Ameritrade.

HUDSON UNITED BANCORP

Le 12 juillet 2005, TD Banknorth a annoncé une entente visant l'acquisition de Hudson United Bancorp («Hudson») pour une contrepartie totale d'environ 1,9 milliard de dollars US, dont une part au comptant d'environ 950 millions de dollars US et une part en actions ordinaires de TD Banknorth. La part au comptant doit être financée par la vente d'actions ordinaires de TD Banknorth à la Banque. L'opération devrait être conclue au début de l'année civile 2006 et est assujettie à l'approbation des actionnaires de Hudson et de TD Banknorth ainsi que des autorités de réglementation. TD Banknorth consolidera les résultats financiers de Hudson. De manière pro forma, d'après le nombre d'actions de TD Banknorth en circulation le 30 juin 2005, la participation proportionnelle de la Banque dans TD Banknorth diminuera légèrement compte tenu de l'opération qui entraînera une perte sur dilution d'environ 80 millions de dollars avant impôts. La Banque a également annoncé son intention de maintenir sa participation dans TD Banknorth au moins au niveau d'avant l'acquisition de Hudson par voie de rachats d'actions de TD Banknorth ou d'achats sur le marché libre, dans chaque cas sous réserve des exigences des autorités de réglementation, ou d'accroître éventuellement sa position si la conjoncture du marché le justifie.

GROUPE LIBERTÉ MUTUELLE

Le 1^{er} avril 2004, la Banque a acquis les activités canadiennes d'assurance de dommages aux particuliers du Groupe Liberté Mutuelle établi à Boston. L'écart d'acquisition qui découle de cette acquisition s'est élevé à 43 millions de dollars.

BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

Le 31 octobre 2003, la Banque a conclu l'acquisition de 57 succursales de la Banque Laurentienne du Canada à l'extérieur du Québec. Le prix d'achat réglé entièrement au comptant reflète la valeur des actifs acquis moins les passifs pris en charge. Les actifs incorporels de 126 millions de dollars acquis sont amortis sur la période prévue de réalisation des avantages de cinq ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.

NOTE 24 COÛTS DE RESTRUCTURATION

Le 1^{er} avril 2003, la Banque a adopté de façon prospective des directives qui portent sur la comptabilisation des indemnités de départ et des prestations de cessation d'emploi et sur la comptabilisation des coûts rattachés aux opérations de retrait et de sortie (y compris les coûts engagés dans le cadre d'une restructuration). Selon les directives, les coûts liés aux indemnités de départ ou de cessation d'emploi et les coûts liés à des opérations de retrait ou de sortie doivent généralement être constatés dès qu'ils sont engagés plutôt qu'à la date d'engagement d'un plan de retrait ou de sortie.

En 2005, la Banque a restructuré ses activités mondiales de produits structurés des Services bancaires en gros afin de déléguer en partie les activités peu rentables et plus complexes et de concentrer ses ressources sur ses activités plus rentables. Par conséquent, la Banque a comptabilisé des coûts de restructuration de 43 millions de dollars. En outre, la Banque a subi une perte de 153 millions de dollars en raison d'une réduction de la valeur estimative et de la sortie de certains portefeuilles d'instruments dérivés structurés au cours de l'exercice.

Au cours de 2003, la Banque a annoncé une restructuration du volet international de son secteur Gestion de patrimoine. La Banque a constaté des coûts de restructuration totalisant 26 millions de dollars. Sur ce montant, 7 millions de dollars étaient liés à la résiliation de baux et autres dépenses d'occupation de locaux, et les 19 millions de dollars restants se rapportaient à des dépréciations de coûts liés au développement de logiciels et de systèmes.

Au cours de 2003, la Banque a aussi annoncé la restructuration du secteur américain de négociation d'options sur actions des Services bancaires en gros. La Banque a donc constaté un total de 72 millions de dollars de coûts de restructuration avant impôts. Les coûts de restructuration comprenaient 31 millions de dollars ayant trait aux indemnités de cessation d'emploi et aux frais de soutien aux employés, et 10 millions de dollars liés à la résiliation de baux et autres dépenses d'occupation de locaux. Les 31 millions de dollars restants des coûts de restructuration se rapportaient à des dépenses diverses et à des réserves de revenus découlant directement de la restructuration. Les 31 millions de dollars consacrés aux indemnités de cessation d'emploi et aux frais de soutien aux employés tiennent compte des coûts liés à la suppression d'environ 104 postes aux États-Unis et de 24 postes en Europe. La Banque a annulé 7 millions de dollars de frais de restructuration provisionnés et elle a presque achevé la restructuration au cours de l'exercice 2004.

Au 31 octobre 2005, le total du solde inutilisé des coûts de restructuration de 25 millions de dollars (7 millions de dollars en 2004) présenté dans le tableau suivant a été inclus dans les autres passifs au bilan consolidé.

Coûts de restructuration

(en millions de dollars canadiens)	2005		2004	2003	
	Ressources humaines	Biens immobiliers	Total	Total	
Solde au début de l'exercice	– \$	7 \$	7 \$	19 \$	36 \$
Coûts de restructuration engagés (annulés) au cours de l'exercice :					
Services bancaires en gros	43	–	43	(7)	72
Gestion de patrimoine	–	–	–	–	26
Montant utilisé au cours de l'exercice :					
Services bancaires personnels et commerciaux	–	–	–	–	28
Services bancaires en gros	24	1	25	4	62
Gestion de patrimoine	–	–	–	1	25
Solde à la fin de l'exercice	19 \$	6 \$	25 \$	7 \$	19 \$

NOTE 25 BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice dilué par action est déterminé selon la même méthode que le bénéfice de base par action, sauf que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation tient compte du potentiel dilutif des options sur actions attribuées par la Banque selon la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, le nombre d'actions ordinaires additionnelles est déterminé en supposant que les options sur actions en cours, dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque durant la période, sont exercées et ensuite réduites du nombre

d'actions ordinaires présumées être rachetées au moyen du produit obtenu à l'exercice des options. Le bénéfice de base par action est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Ce potentiel dilutif n'est pas constaté pour une période présentant une perte.

Le bénéfice de base et dilué par action aux 31 octobre se présentait comme suit :

Bénéfice de base et dilué par action

	2005	2004	2003
Bénéfice de base par action			
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires (en millions de dollars)	2 229 \$	2 232 \$	989 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	691,3	654,5	649,8
Bénéfice de base par action (\$)	3,22 \$	3,41 \$	1,52 \$
Bénéfice dilué par action			
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires (en millions de dollars)	2 229 \$	2 232 \$	989 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	691,3	654,5	649,8
Options sur actions ¹	5,6	4,9	4,1
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	696,9	659,4	653,9
Bénéfice dilué par action ¹ (\$)	3,20 \$	3,39 \$	1,51 \$

¹ Pour 2005, le calcul du bénéfice dilué par action ne tenait pas compte de la moyenne pondérée de 271 mille options sur actions en cours à un prix d'exercice pondéré de 49,40 \$ puisque le prix d'exercice des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour 2003, le calcul du bénéfice dilué par action ne tenait pas compte de la moyenne

pondérée de 10,9 millions d'options sur actions en cours à un prix d'exercice pondéré de 39,40 \$ puisque le prix d'exercice des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour 2004, toutes les options en cours étaient comprises dans le calcul du bénéfice dilué par action.

NOTE 26 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Banque consent des prêts à ses dirigeants et à ses administrateurs ainsi qu'à ses sociétés apparentées. Les prêts aux administrateurs et à certains dirigeants sont assortis des conditions couramment établies sur le marché. Les montants en cours s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004
Prêts aux particuliers	6 \$	5 \$
Prêts aux entreprises	45	280
Total	51 \$	285 \$

Dans le cours normal des affaires, la Banque fournit également divers services bancaires aux sociétés affiliées à des conditions similaires à celles offertes à des tiers non liés.

Les conventions comptables suivies par la Banque, y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada, sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

Comme l'exige la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, les principaux écarts entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis sont décrits ci-après.

Bénéfice net

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices terminés les 31 octobre		
	2005 ¹	2004	2003
Bénéfice net selon les PCGR du Canada	2 229 \$	2 232 \$	989 \$
Avantages sociaux futurs ^a	7	(3)	(11)
Titrisations ^b	(4)	(17)	(16)
Valeurs mobilières disponibles à la vente ^c	21	2	128
Instruments dérivés et activités de couverture ^d	(287)	(475)	142
Garanties ^e	(22)	(13)	(20)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	(6)	(30)
Passif et capitaux propres ^f	147	146	179
Amortissement des actifs incorporels ^g	(35)	-	-
Coûts de restructuration ^h	-	-	(28)
Divers	17	(10)	-
Impôts sur les bénéfices et variation nette des impôts sur les bénéfices compte tenu des éléments présentés plus haut ⁱ	128	118	(56)
Part des actionnaires sans contrôle ^g	(57)	(93)	(115)
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	2 144	1 881	1 162
Dividendes sur actions privilégiées	55	53	64
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires selon les PCGR des États-Unis	2 089 \$	1 828 \$	1 098 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)			
de base – PCGR des États-Unis	691,3	654,5	649,8
– PCGR du Canada	691,3	654,5	649,8
dilué – PCGR des États-Unis	696,9	659,4	653,9
– PCGR du Canada	696,9	659,4	653,9
Bénéfice de base par action – PCGR des États-Unis	3,02 \$	2,79 \$	1,69 \$
– PCGR du Canada	3,22	3,41	1,52
Bénéfice dilué par action – PCGR des États-Unis	3,00 \$	2,77 \$	1,68 \$
– PCGR du Canada	3,20	3,39	1,51

¹ Pour l'exercice 2005, l'incidence des redressements selon les PCGR des États-Unis de l'état des résultats consolidé selon les PCGR du Canada est comme suit : augmentation de 297 millions de dollars du revenu d'intérêts net, diminution de 400 millions de dollars des autres revenus, et augmentation de 110 millions de dollars des frais autres que d'intérêts.

États du résultat étendu consolidés

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices terminés les 31 octobre		
	2005	2004	2003
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	2 144 \$	1 881 \$	1 162 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices			
Variation nette des gains et pertes latents sur les valeurs mobilières disponibles à la vente ¹	(14)	16	16
Reclassement dans les revenus quant aux valeurs mobilières disponibles à la vente ²	(4)	5	(78)
Variation des gains et pertes latents à la conversion de monnaies étrangères ^{3,7}	(431)	(135)	(548)
Variation des gains et pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie ⁴	(325)	141	126
Reclassement dans les revenus des gains et pertes sur les couvertures de flux de trésorerie ⁵	10	40	46
Rajustement du passif minimum au titre des régimes de retraite ⁶	(33)	(5)	114
Résultat étendu	1 347 \$	1 943 \$	838 \$

¹ Déduction faite d'une charge (économie) d'impôts sur les bénéfices de 40 millions de dollars (31 millions de dollars en 2004; 7 millions de dollars en 2003).

² Déduction faite d'une charge (économie) d'impôts sur les bénéfices de 2 millions de dollars (2 millions de dollars en 2004; (45) millions de dollars en 2003).

³ Déduction faite d'une charge (économie) d'impôts sur les bénéfices de 141 millions de dollars (400 millions de dollars en 2004; 481 millions de dollars en 2003).

⁴ Déduction faite d'une charge (économie) d'impôts sur les bénéfices de 149 millions de dollars (76 millions de dollars en 2004; 72 millions de dollars en 2003).

⁵ Déduction faite d'une charge (économie) d'impôts sur les bénéfices de 5 millions de dollars (21 millions de dollars en 2004; 27 millions de dollars en 2003).

⁶ Déduction faite d'une charge (économie) d'impôts sur les bénéfices de (17) millions de dollars ((2) millions de dollars en 2004; 72 millions de dollars en 2003).

⁷ L'exercice 2005 comprend un montant de 250 millions de dollars (659 millions de dollars en 2004; 971 millions de dollars en 2003) au titre des gains après impôts provenant des couvertures des placements de la Banque dans des établissements étrangers.

Bilans consolidés condensés

(en millions de dollars canadiens)	Aux 31 octobre					
	2005			2004		
	PCGR du Canada	Rajustements	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Rajustements	PCGR des États-Unis
Actifs						
Liquidités et autres	13 418 \$	– \$	13 418 \$	9 038 \$	297 \$	9 335 \$
Valeurs mobilières						
Compte de placement ^{c,g}	42 321	3 898	46 219	31 387	3 917	35 304
Compte de négociation	65 775	–	65 775	66 893	216	67 109
Valeurs mobilières prises en pension	26 375	–	26 375	21 888	–	21 888
Prêts (montant net)	152 243	–	152 243	123 924	46	123 970
Réévaluation des instruments dérivés de négociation à la valeur du marché ^d	33 651	674	34 325	33 697	1 827	35 524
Écarts d'acquisition ^{a,g}	6 518	1 604	8 122	2 225	64	2 289
Actifs incorporels ^{a,g}	2 124	338	2 462	2 144	33	2 177
Autres actifs ^{a,g}	22 785	22	22 807	19 831	67	19 898
Total de l'actif	365 210 \$	6 536 \$	371 746 \$	311 027 \$	6 467 \$	317 494 \$
Passif						
Dépôts ^d	246 981 \$	21 \$	247 002 \$	206 893 \$	350 \$	207 243 \$
Réévaluation des instruments dérivés de négociation à la valeur du marché ^d	33 498	598	34 096	33 873	1 138	35 011
Autres passifs ^{a,c,d,e,g,h,j}	60 224	4 037	64 261	49 389	4 640	54 029
Billets, débiteures et autres titres de créance subordonnés	5 138	–	5 138	5 644	82	5 726
Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital ^f	1 795	(1 795)	–	2 560	(2 560)	–
Total du passif	347 636	2 861	350 497	298 359	3 650	302 009
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales^g	1 708	3 149	4 857	–	1 368	1 368
Avoir des actionnaires						
Actions privilégiées ^f	–	545	545	–	960	960
Actions ordinaires ^l	5 872	39	5 911	3 373	37	3 410
Surplus d'apport ⁱ	40	–	40	20	2	22
Écart de conversion ^k	(696)	696	–	(265)	265	–
Bénéfices non répartis ^{a,b,c,d,e,g,h,j}	10 650	(246)	10 404	9 540	(104)	9 436
Cumul des autres éléments du résultat étendu						
Gains nets latents sur les valeurs mobilières disponibles à la vente ^c	–	280	280	–	298	298
Écart de conversion ^k	–	(696)	(696)	–	(265)	(265)
Instruments dérivés ^d	–	(54)	(54)	–	261	261
Rajustement minimum du passif découlant des régimes de retraite ^a	–	(38)	(38)	–	(5)	(5)
Total de l'avoir des actionnaires	15 866	526	16 392	12 668	1 449	14 117
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	365 210 \$	6 536 \$	371 746 \$	311 027 \$	6 467 \$	317 494 \$

a) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Selon les PCGR du Canada, la Banque a adopté la norme sur les avantages sociaux futurs au cours de l'exercice 2001 de manière rétroactive et sans retraitements. La norme canadienne exige la méthode de la comptabilité d'exercice pour la comptabilisation des avantages sociaux futurs. Les anciens PCGR du Canada permettaient que les avantages autres que les prestations de retraite soient passés en charges à mesure qu'ils étaient payés. De même, les PCGR des États-Unis exigent que les avantages sociaux futurs soient comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Aux fins des PCGR des États-Unis, la Banque a adopté la norme sur les avantages sociaux futurs de manière prospective. Par conséquent, les écarts entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis demeurent, les effets de la transition étant amortis sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité du groupe d'employés aux fins des PCGR des États-Unis.

Les PCGR des États-Unis requièrent également la comptabilisation d'un passif minimum additionnel si les obligations au titre des prestations constituées sont supérieures à la juste valeur de l'actif des régimes. Les PCGR du Canada ne comportent pas une telle exigence. Aux fins des PCGR des États-Unis, la Banque a comptabilisé au bilan consolidé les montants indiqués dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004
Charge de retraite payée d'avance (passif au titre des prestations constituées)	299 \$	180 \$
Autres actifs incorporels	23	33
Cumul des autres éléments du résultat étendu avant impôts sur les bénéfices	57	7
Montant net comptabilisé	379 \$	220 \$

Au cours de l'exercice 2005, les rajustements au titre des avantages sociaux futurs selon les PCGR des États-Unis se sont traduits par une baisse des frais autres que d'intérêts de 7 millions de dollars avant impôts.

b) TITRISATIONS

Les PCGR des États-Unis et les PCGR actuels du Canada exigent que les gains tirés des titrisations de prêts soient immédiatement constatés dans les résultats. D'après les anciens PCGR du Canada, les gains n'étaient constatés qu'au moment où la Banque les recevait au comptant. Pour l'exercice 2005, les rajustements au titre des titrisations selon les PCGR des États-Unis se sont traduits par une baisse des autres revenus de 4 millions de dollars avant impôts.

c) VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE

Selon les PCGR des États-Unis, les valeurs du compte de placement doivent être classées dans les valeurs mobilières soit « disponibles à la vente » soit « détenues jusqu'à leur échéance », et les valeurs mobilières disponibles à la vente doivent être présentées à leur juste valeur estimative au bilan consolidé. Les gains et les pertes latents découlant de la variation de la juste valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente sont inscrits, déduction faite des impôts sur les bénéfices, dans l'état du résultat étendu consolidé. Les baisses durables de la juste valeur sont comptabilisées en transférant la perte latente de l'état du résultat étendu consolidé à l'état des résultats consolidés. Aux fins des PCGR des États-Unis, la Banque comptabilise la majorité des valeurs du compte de placement dans la catégorie « disponibles à la vente ». Selon les PCGR du Canada, les valeurs du compte de placement sont comptabilisées au coût ou au coût après amortissement, et les baisses de valeur durables sont constatées selon la valeur de réalisation nette prévue.

En outre, selon les PCGR des États-Unis, certaines garanties autres qu'en espèces reçues pour des opérations de prêt de valeurs mobilières sont comptabilisées comme un actif, et un passif est inscrit relativement à l'obligation de remettre la garantie. Selon les PCGR du Canada, la garantie autre qu'en espèces reçue dans le cadre d'une opération de prêt de valeurs mobilières n'est pas constatée au bilan consolidé. Pour l'exercice 2005, les rajustements au titre des valeurs mobilières disponibles à la vente selon les PCGR des États-Unis se sont traduits par une augmentation des autres revenus de 21 millions de dollars avant impôts.

d) INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET ACTIVITÉS DE COUVERTURE

Les PCGR des États-Unis exigent que tous les instruments dérivés soient présentés au bilan consolidé à leur juste valeur et que les variations de la juste valeur des instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme couvertures soient présentées à l'état des résultats consolidé. Les PCGR des États-Unis fournissent des directives précises sur la comptabilité de couverture, y compris la mesure de l'inefficacité des couvertures, les restrictions à l'égard des stratégies de couverture et les opérations de couverture visant les instruments dérivés intersociétés. Dans le cas des couvertures de juste valeur, la Banque couvre les variations de la juste valeur des actifs, des passifs ou des engagements fermes, alors que les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont passées en résultats. En ce qui concerne les couvertures de flux de trésorerie, la Banque couvre les fluctuations des flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs à taux variable ou aux opérations prévues, alors que la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est constatée dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que les éléments couverts soient constatés dans les résultats. À la fin de l'exercice 2005, les gains nets (pertes nettes) reportés sur instruments dérivés de (40) millions de dollars (90 millions de dollars en 2004; (27) millions de dollars en 2003), inclus dans les autres éléments du résultat étendu, devraient être reclassés dans le bénéfice pour le prochain exercice. Les couvertures de flux de trésorerie comprennent également les couvertures de certaines opérations prévues d'une durée pouvant aller jusqu'à 24 ans, bien que la plupart aient une durée de moins de trois ans. La partie inefficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés de couverture est immédiatement passée en résultats. Pour l'exercice 2005, selon les PCGR des États-Unis, la Banque a constaté des gains (pertes) avant impôts de néant (néant en 2004; (19) millions de dollars en 2003) se rapportant à la partie inefficace des couvertures de flux de trésorerie.

Selon les anciens PCGR du Canada, la Banque constatait uniquement les dérivés utilisés à des fins de transaction à la juste valeur au bilan consolidé, les variations de la juste valeur étant incluses dans les résultats. Cependant, comme il est indiqué à la note 1, la Banque a adopté prospectivement, en date du 1^{er} novembre 2003, la note d'orientation de l'ICCA concernant les relations de couverture. D'après cette note d'orientation, les dérivés détenus à des fins autres que de transaction dont les relations de couverture sont inefficaces ou dont les couvertures n'ont pas été désignées dans le cadre d'une relation de couverture, ont été comptabilisés à leur juste valeur.

Pour l'exercice 2005, les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 130 millions de dollars avant impôts et les autres revenus ont diminué de 417 millions de dollars avant impôts en raison des rajustements au titre des instruments dérivés et des activités de couverture selon les PCGR des États-Unis.

Pour l'exercice 2004, la majeure partie du rajustement du résultat net au titre des instruments dérivés et des activités de couverture est attribuable à l'obtention par la Banque d'une couverture sur la partie au comptant du prix d'achat pour l'acquisition proposée de Banknorth. Selon les PCGR des États-Unis, la couverture pour l'acquisition proposée de Banknorth n'est pas admissible comme opération couverte en vertu d'une couverture de flux de trésorerie étant donné que l'acquisition prévue suppose un regroupement d'entreprises. Par conséquent, les variations de la juste valeur du dérivé ont été constatées dans le résultat net selon les PCGR des États-Unis. Par contre, selon les PCGR du Canada, l'opération prévue est admissible à la comptabilité de couverture étant donné qu'elle constitue une couverture contre le risque de change.

e) GARANTIES

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a adopté l'interprétation américaine quant aux exigences relatives à la comptabilisation et aux informations à fournir dans le cas des garanties, y compris les garanties indirectes de prêts consentis à des tiers. Par conséquent, aux fins des PCGR des États-Unis, le passif initial pour les obligations prises en charge relativement à une garantie constituée ou modifiée après le 31 décembre 2002 est constaté à sa juste valeur au bilan consolidé. Le montant total du passif à court terme inscrit au bilan consolidé s'est élevé à 55 millions de dollars en 2005 (33 millions de dollars en 2004) aux fins des PCGR des États-Unis. Selon les PCGR du Canada, un passif n'est pas constaté à la constitution d'une garantie. Pour l'exercice 2005, les rajustements au titre des garanties selon les PCGR des États-Unis se sont traduits par une augmentation des frais autres que d'intérêts de 22 millions de dollars avant impôts.

f) PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

En date du 1^{er} novembre 2004, la Banque a adopté les modifications apportées par l'ICCA à sa norme comptable intitulée «Instruments financiers – informations à fournir et présentation» de manière rétroactive, avec retraitement des chiffres des périodes antérieures. Par suite de ces modifications, la Banque a dû reclasser ses actions privilégiées existantes et ses structures de capital innovatrices dans le passif et les distributions sur ces titres comme des frais d'intérêts aux fins des PCGR du Canada. Cependant, selon les PCGR des États-Unis, les actions privilégiées de la

Banque (sauf les actions privilégiées de Société d'investissement hypothécaire TD, filiale de la Banque) continuent d'être considérées comme des fonds propres, et les structures de capital innovatrices, comme des parts des actionnaires sans contrôle. En outre, selon les PCGR des États-Unis, les actions privilégiées de Société d'investissement hypothécaire TD, filiale de la Banque, continuent d'être présentées comme des parts des actionnaires sans contrôle au bilan consolidé, et le bénéfice net attribuable aux actionnaires sans contrôle continue d'être présenté de façon distincte à l'état des résultats consolidé. En raison des retraitements des chiffres des périodes précédentes aux fins des PCGR du Canada, la Banque a reclassé les états financiers consolidés selon les PCGR des États-Unis. Pour l'exercice 2005, les rajustements au titre du passif et des capitaux propres selon les PCGR des États-Unis se sont traduits par une augmentation de 147 millions de dollars des revenus d'intérêts nets.

g) ACQUISITION DE TD BANKNORTH

Aux fins des PCGR des États-Unis, la survie de TD Banknorth Inc., société créée pour donner effet à la fusion-absorption qui a précédé l'acquisition de TD Banknorth par la Banque, a donné lieu à un redressement général du bilan de TD Banknorth à la juste valeur. L'effet du redressement aux fins des PCGR des États-Unis est une augmentation d'environ 2,2 milliards de dollars des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels de la Banque, contrebalancée par une part des actionnaires sans contrôle d'environ 2 milliards de dollars et des impôts sur les bénéfices futurs d'environ 200 millions de dollars. Il n'y a aucun effet net sur le bénéfice net de la Banque selon les PCGR des États-Unis étant donné que l'amortissement des actifs incorporels et la part des actionnaires sans contrôle ont été accrus de montants égaux. Aux fins des PCGR du Canada, la fusion-absorption n'a pas de substance comptable et seule la part de la Banque dans les actifs et les passifs de TD Banknorth a été redressée à la juste valeur, car la Banque est présumée être l'acquéreur selon la méthode de l'acquisition.

h) COÛTS DE RESTRUCTURATION

Selon les anciens PCGR du Canada, les coûts de restructuration engagés par la Banque pouvaient être comptabilisés à titre de passif, à condition qu'un plan de restructuration faisant état de toutes les principales mesures devant être prises ait été approuvé par les membres de la direction qui en ont le pouvoir et qu'il soit peu probable que des changements importants soient apportés au plan. Selon les PCGR des États-Unis et les PCGR actuels du Canada, les coûts de restructuration liés à une société acquise doivent être inclus à titre de passif dans la répartition du prix d'achat, ce qui entraîne une augmentation de l'écart d'acquisition. Les PCGR des États-Unis et les PCGR actuels du Canada exigent également que tous les coûts de restructuration soient engagés dans l'année qui suit l'approbation d'un plan de restructuration par la direction et que tous les employés devant être mis à pied soient avisés des arrangements d'indemnisation de cessation d'emploi.

i) IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES FUTURS

Selon les PCGR du Canada, l'incidence des réductions des taux d'imposition est constatée lorsque ces dernières sont considérées comme pratiquement en vigueur. Selon les PCGR des États-Unis, les modifications des taux d'imposition n'ont pas d'incidence sur la mesure des soldes d'impôt tant qu'elles n'ont pas force de loi.

j) RÉMUNÉRATIONS À BASE D' ACTIONS

Jusqu'au 5 octobre 2002, en vertu du régime d'options sur actions des employés de la Banque, les détenteurs d'options pouvaient choisir de recevoir, au titre d'une option, une somme au comptant égale à la valeur intrinsèque, soit l'excédent de la valeur marchande de l'action sur le prix d'exercice de l'option à la date d'exercice. Pour la comptabilisation de ces options sur actions, les PCGR des États-Unis exigent que la variation annuelle de la valeur intrinsèque des options soit passée en charges. Dans le cas des options dont les droits ne sont pas entièrement acquis, la variation de la valeur intrinsèque est amortie sur la période d'acquisition restante. Selon les anciens PCGR du Canada, aucune charge n'était comptabilisée, et les paiements au comptant aux détenteurs d'options étaient imputés aux bénéfices non répartis, déduction faite des impôts. Depuis le 6 octobre 2002, le régime a été modifié de sorte que les nouvelles options attribuées et toutes les options en cours ne peuvent être réglées qu'en actions. Aux fins des PCGR des États-Unis, la charge à payer de 39 millions de dollars après impôts pour les options sur actions a donc été reclassée dans les fonds propres en date du 6 octobre 2002. À compter de l'exercice 2003, la Banque a passé en charges les attributions d'options sur actions tant aux fins des PCGR du Canada qu'aux fins des PCGR des États-Unis selon la méthode de la juste valeur pour les options sur actions. Aucun écart ne subsiste entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis étant donné que la Banque a annulé la charge à payer qui était reclassée dans les fonds propres pour les options exercées ou frappées d'extinction qui étaient en cours au 6 octobre 2002.

k) ÉCART DE CONVERSION

Selon les PCGR des États-Unis, l'écart de conversion provenant des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien doit être présenté, déduction faite des impôts, dans les autres éléments du résultat étendu. Selon les PCGR du Canada, la Banque présente l'écart de conversion dans un poste distinct de l'avoir des actionnaires.

NOTE 28	FAITS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN
----------------	---

ÉMISSION D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Le 1^{er} novembre 2005, la Banque a émis 17 millions d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série O, à dividendes non cumulatifs, d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 425 millions de dollars. Les actions de série O généreront un rendement de 4,85 % par année et sont rachetables au comptant par la Banque, sous réserve du consentement réglementaire et moyennant une prime décroissante après environ cinq ans.

RACHAT DE DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Le 27 octobre 2005, la Banque a annoncé son intention de procéder au rachat, le 1^{er} décembre 2005, de la totalité de ses débentures subordonnées 8,40 % échéant le 1^{er} décembre 2010, d'un capital de 150 millions de dollars, émises par l'intermédiaire de sa succursale de New York. Le prix de rachat sera équivalent au montant intégral du capital, payable sur présentation et dépôt des débentures à Société de fiducie Computershare du Canada.

ÉMISSION DE DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Le 1^{er} novembre 2005, la Banque a émis 800 millions de dollars de billets subordonnés à moyen terme à taux rajustable, échéant le 30 octobre 2104, rachetables à leur valeur nominale le 30 octobre 2015 et automatiquement convertibles en actions privilégiées de la Banque, dans certaines circonstances. La Banque versera l'intérêt au taux nominal de 4,97 % jusqu'au 30 octobre 2015, et si les billets ne sont pas rachetés, le taux sera rajusté tous les cinq ans au rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 1,77 % par la suite, et ce, jusqu'à échéance.